

Mandats de déportation contre les 5 Cubains



Une journée d'inscription, c'est la reprise de contact avec la paperasse scolaire, mais les étudiants s'y replongent avec le sourire.

L'inscription reprend de plus belle, à Laval

par Raymond BRANCON

Des milliers d'étudiants ont rempli dès 9h30, hier matin, les formalités requises pour l'inscription dans les trois cycles d'études à l'université Laval, pour l'année académique 1976-77.

Mais 90 minutes après l'ouverture, le Service de l'inscription a dû suspendre son activité, en raison de la violente tempête de neige qui soufflait sur tout le Québec, ceci afin de permettre aux étudiants de ne pas être bloqués sur le campus de Sainte-Foy.

L'inscription reprendra cet après-midi à 13h30, et elle se poursuivra jusqu'à jeudi soir.

En se basant sur les demandes d'inscription déposées au début de septembre 1976 — peu avant la grève de 107 jours des professeurs — et les statistiques fournies par les comités d'admission des facultés et écoles, le registraire de l'université Laval comptait alors sur l'inscription de 20.550 étudiants réguliers (23.000 y compris les étudiants de l'Extension de l'enseignement).

Bien sûr, il y a eu des défections d'étudiants du fait de la grève des professeurs (il est trop tôt pour en établir l'importance), mais l'université a reçu cependant, pour le présent trimestre d'hiver, correspondant à celui de l'automne 1976, 1.050 nouvelles demandes d'admission, dont 800 pour le premier cycle. Au nombre de ces demandes, 90% environ seraient acceptées, c'est-à-dire tous ceux de ces étudiants qui ont un dossier scolaire satisfaisant (D.F.C. ou l'équivalent).

Cette année, les droits de scolarité, à l'université Laval, demeurent inchangés par rapport à l'an dernier, soit un taux moyen de \$520 pour les deux sessions de 1976-77.

Le référendum du REP

Après les remous de l'automne dernier et le long congé forcé des étudiants, la rentrée à Laval est marquée par la décision de l'organisme général étudiant officiellement reconnu par l'administration de l'université, le Regroupement des étudiants de premier cycle (REP), de prendre en mains son propre financement, celui-ci arguant de ce que l'université a rogné fortement la subvention de fonctionnement qu'elle lui alloue. De \$25.000 pour une session (hiver 1975), le budget du REP a en effet été diminué à \$25.000 pour un an (été 1976).

Dans ces conditions, le REP, fondé en octobre 1975 après un référendum au cours duquel 91% des votants se sont prononcés pour la résurgence d'une association générale étudiante à Laval (34% seulement des étudiants du campus s'étaient prévalus de leur droit de vote), le REP donc estime qu'il doit désormais compter sur "ses propres forces" pour survivre et développer son action. Cela indépendamment des associations de départements, écoles ou facultés qui ont conservé leur influence et se sont même renforcées. La Chambre des représentants du REP coordonne l'action des associations locales.

Devant la "pingrerie" de l'administration universitaire à la subventionner pour assurer son existence (secrétariat, édition du journal *Le Carabin*, etc.), le REP a accepté que l'administration tienne un référendum, lors de l'inscription des étudiants de premier cycle, sur le principe d'une cotisation automatique non-obligatoire, fixée à 4 dollars par trimestre (8 dollars pour l'année académique). Cette cotisation serait remboursable en entier si l'étudiant déclare officiellement, dans un délai de trois semaines

après l'inscription, ne pas vouloir payer de cotisation au REP.

Advenant que le référendum soit favorable au REP, ce qui nécessitera 50% plus une voix du vote global des étudiants inscrits au premier cycle, le REP disposerait d'un budget annuel de l'ordre de \$120.000. A même ce budget, le REP accorderait des subventions aux associations étudiantes locales, comme aussi le versement d'une cotisation de un dollar par étudiant à l'ANEQ.

Une cotisation étudiante de \$4 par trimestre est raisonnable, selon le REP, comparativement à une moyenne approximative de \$10 par session pour les autres universités du Québec. Un budget de \$120.000 par année, c'est d'ailleurs un montant "idéalisé" car il faudra compter avec un certain pourcentage d'étudiants qui récupéreront leur cotisation.

Précédents

En septembre 1975, l'Union des gradués inscrits à Laval (UGIL) organisait un référendum autour de la question suivante: "Etes-vous d'accord sur la perception au profit de l'UGIL d'une cotisation perçue automatiquement au moment de l'inscription au semestre d'hiver et qu'elle puisse être remboursée sur demande écrite, au bureau de l'UGIL?" La proportion du vote des quelque 2.000 diplômés de l'UGIL fut de 66%, et 76% des votants donnèrent une réponse affirmative. Cette cotisation est de \$5 par année.

Par ailleurs, l'Association des étudiants en sciences de Laval décidait en octobre 1975, par un vote majoritaire de 51,46%, d'établir une cotisation obligatoire pour tous perçue à même les frais de scolarité. Les 1.800 étudiants concernés paient \$5 pour l'année.

OTTAWA (PC) — Le gouvernement canadien a émis hier des mandats de déportation contre cinq Cubains, dont trois diplomates, suite à une enquête portant sur des allégations selon lesquelles le consulat cubain à Montréal aurait servi à entraîner des espions, a annoncé hier le ministère canadien des Affaires extérieures.

Un porte-parole du ministère a indiqué qu'on soupçonne les cinq Cubains d'avoir contrevenu à la loi canadienne sur l'immigration au chapitre de la sécurité nationale, mais il s'est refusé à donner de plus amples détails.

Il a ajouté que deux des cinq Cubains sont des employés au consulat cubain de Montréal, tandis que les trois autres détiennent un statut diplomatique ou consulaire.

Les représentants de l'ambassade de Cuba à Ottawa n'ont pas commenté l'affaire pour l'instant.

Les ordres de déportation font suite à un rapport de presse, émanant de Rhodésie, selon lequel le consulat cubain à Montréal aurait servi de centre d'entraînement d'espions chargés de travailler à renverser le régime du premier ministre de Rhodésie, Ian

Smith, qui favorise la suprématie des Blancs.

Un porte-parole de l'Immigration a identifié les deux employés sans statut diplomatique: il s'agit d'Hector Arazoza et Santo Hernandez-Cuesta. Ils devaient être déportés hier vers Cuba, mais la tempête a cloué leur appareil au sol. Ils devraient partir aujourd'hui si le temps le permet.

M. Arazoza, âgé de 28 ans, est un étudiant gradué et un auxiliaire en enseignement en mathématiques à l'université McGill. Il réside au Canada depuis cinq ou six ans, même s'il retourne périodiquement à Cuba, où vivent son épouse et ses deux enfants. Ces renseignements ont été fournis par un confrère de l'université, M. Ken Mackenzie.

Il a ajouté que M. Arazoza discutait souvent politique avec lui, déclarant appuyer le communisme cubain. Pour lui, Fidel Castro était l'être le plus intelligent dans tous les domaines.

Enquête de la GRC

La Gendarmerie royale a enquêté sur les allégations et a fait rapport au ministère des Affaires extérieures, qui a émis les mandats de déportation.

Un journal rhodésien, le Sunday Mail, a rapporté qu'un certain David Bufkin, âgé de 40 ans, mercenaire en Afrique, aurait déclaré avoir été entraîné au consulat cubain de Montréal par une personne nommée Rodriguez avant d'être envoyé en mission à Salisbury, capitale de Rhodésie.

Selon le journal rhodésien, Bufkin serait devenu agent double en Rhodésie et aurait dénoncé deux autres agents auprès des autorités.

Le Sunday Mail ajoute que Bufkin a déclaré avoir été recruté par Cuba alors qu'il était à Mexico et qu'il a été entraîné à Montréal en même temps que les deux autres agents.

On rapporte en outre que Bufkin a affirmé avoir une épouse et trois enfants en Californie et qu'il a révélé avoir travaillé pour la CIA, l'agence américaine d'espionnage, afin d'obtenir des informations à Montréal à propos des Cubains.

Le Sunday Mail ajoute d'autre part que Bufkin a affirmé que les deux autres agents se sont enrôlés dans l'armée rhodésienne, mais qu'ils avaient été rapidement soupçonnés; il aurait ajouté que ces derniers sont actuellement détenus.

La CEQ redéfinira son attitude, face au PQ

par Jean MARTEL

La Centrale de l'enseignement du Québec devra procéder à une analyse de l'attitude qu'elle avait à l'endroit du pouvoir politique québécois et réviser l'image marxiste qu'elle s'est faite ou que certaines personnes ont bien voulu lui coller. Ces sujets feront l'objet d'un débat à l'occasion de la réunion du conseil général de la CEQ qui aura lieu à Montréal, les 13, 14 et 15 janvier.

Déjà au moins un document, préparé par M. Hubert Sacy, attaché de presse de la CEQ, soulève ces questions et propose des orientations. LE SOLEIL a obtenu une copie de ce texte destiné à circuler au sein de la Centrale.

La CEQ, écrit M. Sacy, doit dire clairement qu'elle a un préjugé favorable au gouvernement péquiste et pratiquer la politique de la "main tendue et de l'oeil ouvert".

Cela devra se faire par une critique lucide, ferme et positive de toutes les décisions du gouvernement qui touchent les enseignants et les travailleurs du Québec.

La CEQ devra aussi participer aux consultations bilatérales du gouvernement, mais, ajoute M. Sacy, elle devra maintenir ses positions de non-participation aux organismes consultatifs où sont représentés le patronat, le capital et les multinationales.

La petite bourgeoisie

M. Sacy établit dans son document que le Parti québécois est le parti de la "petite bourgeoisie qui a choisi d'avoir un préjugé favorable pour les travailleurs".

Mais c'est aussi, en termes de composantes de classe, le parti des membres de la CEQ, "c'est le nôtre, celui de notre classe sociale". M. Sacy signale ici que 14 de ses membres sont des députés péquistes à l'Assemblée nationale.

L'auteur fait remarquer que sous le régime Bourassa la centrale pouvait harceler de plus en plus fortement le gouvernement, l'Etat, le régime et le système. "Nous savions parfaitement bien qu'une majorité de plus en plus grande de nos membres ne condamnerait pas ces gestes, parce qu'ils étaient et sont sans doute encore profondément hostiles au gouvernement du parti libéral".

A son insu

Le document de M. Sacy répond aussi aux accusations qui ont été lancées contre la Centrale de l'enseignement, particulièrement par le directeur des Métallos, M. Jean Gérin-Lajoie, accusations selon lesquelles la CEQ serait marxiste ou du moins emploierait un langage marxiste.

"Si la CEQ, écrit M. Sacy, est une centrale marxiste — c'est loin d'être

clair — elle l'est devenue sans s'en rendre compte, sans que la majorité des délégués à ses instances n'en soient conscients, sans que les positions soient réellement assimilées et comprises".

"C'est un secret de polichinelle que le langage de la CEQ et que beaucoup de ses écrits ne correspondent nullement à ses pratiques... Enfin, il ne faut pas oublier cet instinct grégaire qui fait que l'on vote toujours plus à gauche pourvu qu'on ne passe pas pour un réactionnaire".

M. Sacy soutient que ni la CEQ, ni la majorité de ses membres, ni la majorité des délégués à ses congrès, ni la majorité des membres de son Conseil général, ni la majorité des membres de son Bureau national ne sont vraiment des révolutionnaires.

Ce qu'il propose, c'est que la Centrale joue franc jeu et qu'elle dise les choses telles qu'elles sont, parce qu'elle n'a plus le "catalyseur" qu'était le gouvernement Bourassa. En bref, M. Sacy demande qu'on procède à une "analyse objective" de la situation.

Québec, ami du Canada (Lévesque)

MEXICO (AFP) — Actuellement en vacances au Mexique, M. René Lévesque, premier ministre du Québec, a déclaré que d'ici trois ou quatre ans le Québec pourrait devenir un Etat indépendant ami du Canada.

M. Lévesque, qui parlait devant les caméras de la télévision "24 Heures", a ajouté que le Parti québécois réclamait cette indépendance depuis sa fondation en 1968 et qu'il l'avait promise en arrivant au pouvoir.

Le premier ministre québécois a également rappelé qu'il existe des liens historiques entre le Québec et le Canada.

CLINIQUE OPTOMETRIQUE DE QUEBEC

735, MAIL ST-ROCH
529-9383

DR YVES BERTRAND OPTOMETRISTE
DR GHISLAIN DIONNE OPTOMETRISTE
DR BERNARD SUTTON OPTOMETRISTE

Examen de la vue / Lentilles cornéennes
Choix de montures



HAUTE FOURRURE
RAFFINEE, SOBRE
ET ELEGANTE

Créations **Jeanne Hardy**

MAIL ST-ROCH, QUÉBEC
461 est. rue Saint-Joseph
529-5756

L'AMOUR DE LA PELLETERIE

L'usage des fourrures, comme vêtements, remonte aux temps les plus anciens de l'humanité. L'homme préhistorique s'en est le premier servi pour se protéger contre les intempéries.

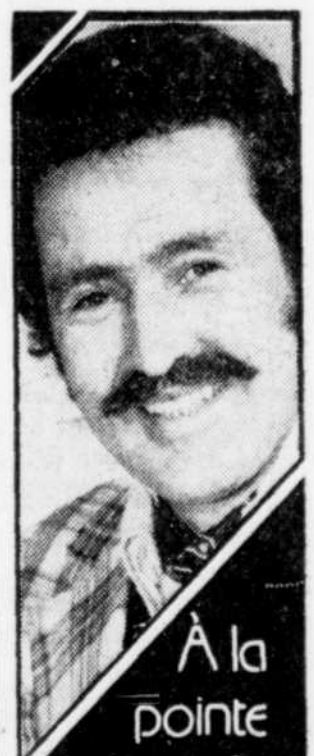
Il n'est pas surprenant que cette habitude plusieurs fois millénaire soit toujours aussi profondément ancrée dans les moeurs des contemporains.

La technique de préparation des fourrures a cependant évolué vers un raffinement que nos ancêtres lointains n'ont évidemment pas connu.

Lorsque vous choisissez un manteau de fourrure, vous en attendez généralement un usage durable. Il importe donc, autant pour vous, messieurs, que pour madame, de vous adresser à une maison reconnue pour ses standards de haute qualité.

Vous serez bien tranquilles en vous dirigeant chez un détaillant de confiance, les Créations Jeanne Hardy, au Mail Saint-Roch, à Québec.

Créations **Jeanne Hardy**



À la pointe du progrès

Consultant
MARKETING
ET RELATIONS
EXTERIEURES

Recherche
Créativité
Promotion

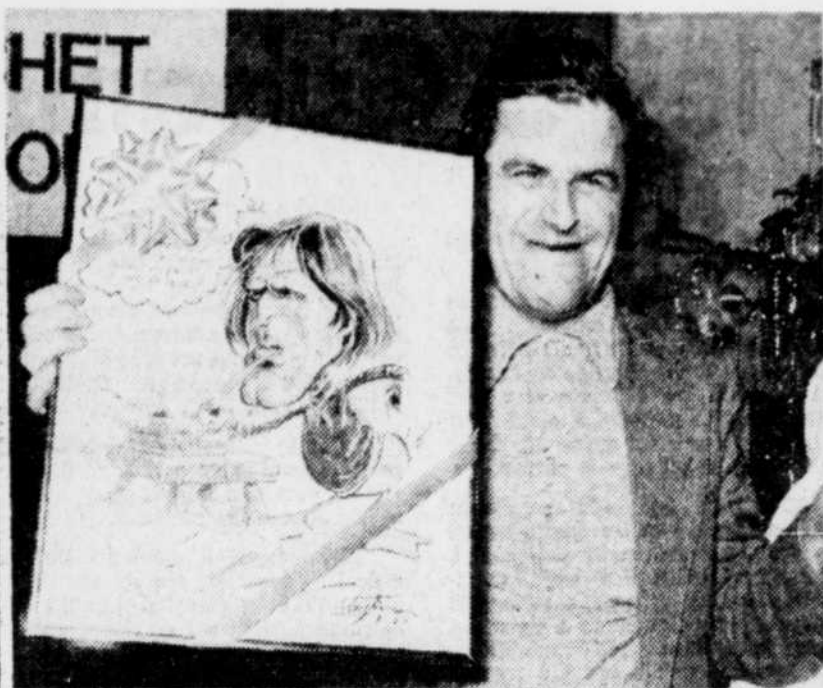
AUTRES SERVICES
ORGANISATION
TECHNIQUE
METHODE

PLACEMENT
PUBLICITAIRE

CONCEPTION
COMPOSITION
MONTAGE
IMPRESSION

ROGER SIMARD
809, boul. des Chutes
Beauport, 661-7733

dans nos régions



Le Club de presse de Rimouski a décerné ces jours derniers les prix Orange, Citron et Canard pour l'année qui vient de se terminer. M. Laurent Leblond, chroniqueur des Arts et Lettres au Progrès-Echo de Rimouski, accueille avec un sourire "Pepsodent" le prix Canard qu'il a mérité pour la ou les nouvelles qu'il aura présentées de la manière jugée la plus farfelue.

La Côte-Nord

Dans le cadre de son plan accéléré de rayonnement, Radio-Canada offre maintenant à ses auditeurs de Sept-Îles de capter ses émissions de radio sur la bande FM en choisissant 98.1. La Société précise qu'elle offre ce service "pour apporter aux auditeurs de la grande région de Sept-Îles le service de qualité auquel ils ont droit". Les commentaires entendus reconnaissent, que la qualité de la transmission du son est meilleure avec ce service FM, début d'une plus grande présence de Radio-Canada à Sept-Îles.

Charlevoix

L'école préfabriquée Otis de Baie-Saint-Paul, que l'on prévoit démolir, pourrait être conservée si le projet mis de l'avant par les Chevaliers de Colomb se réalise. Cet organisme de Baie-Saint-Paul désire acheter cette bâtisse qui est la propriété de la commission scolaire pour la convertir en salle de loisirs et ateliers de travail pour les gens du troisième âge. Elle pourrait aussi, semble-t-il, être utilisée comme centre de dépannage pour des familles qui seraient éprouvées par le feu, le manque d'électricité, les inondations, etc.

Portneuf

Le maire de la municipalité de Neuville, M. Paul-Eugène Drolet, a été réélu préfet du comté de Portneuf. Ce dernier entreprendra un deuxième terme à la direction de la corporation municipale de cette région.

L'Amiante

La Croix-rouge tiendra deux cliniques de sang à Theford Mines, l'une au CEGEP le 19 janvier, et l'autre au complexe commercial "Les Galeries" le 20 janvier. L'organisme espère recueillir 475 chopines de sang dont 300 au CEGEP. Les directeurs des comités

responsables de ces initiatives sont MM. Normand Baker et Daniel Grenier.

La Beauce

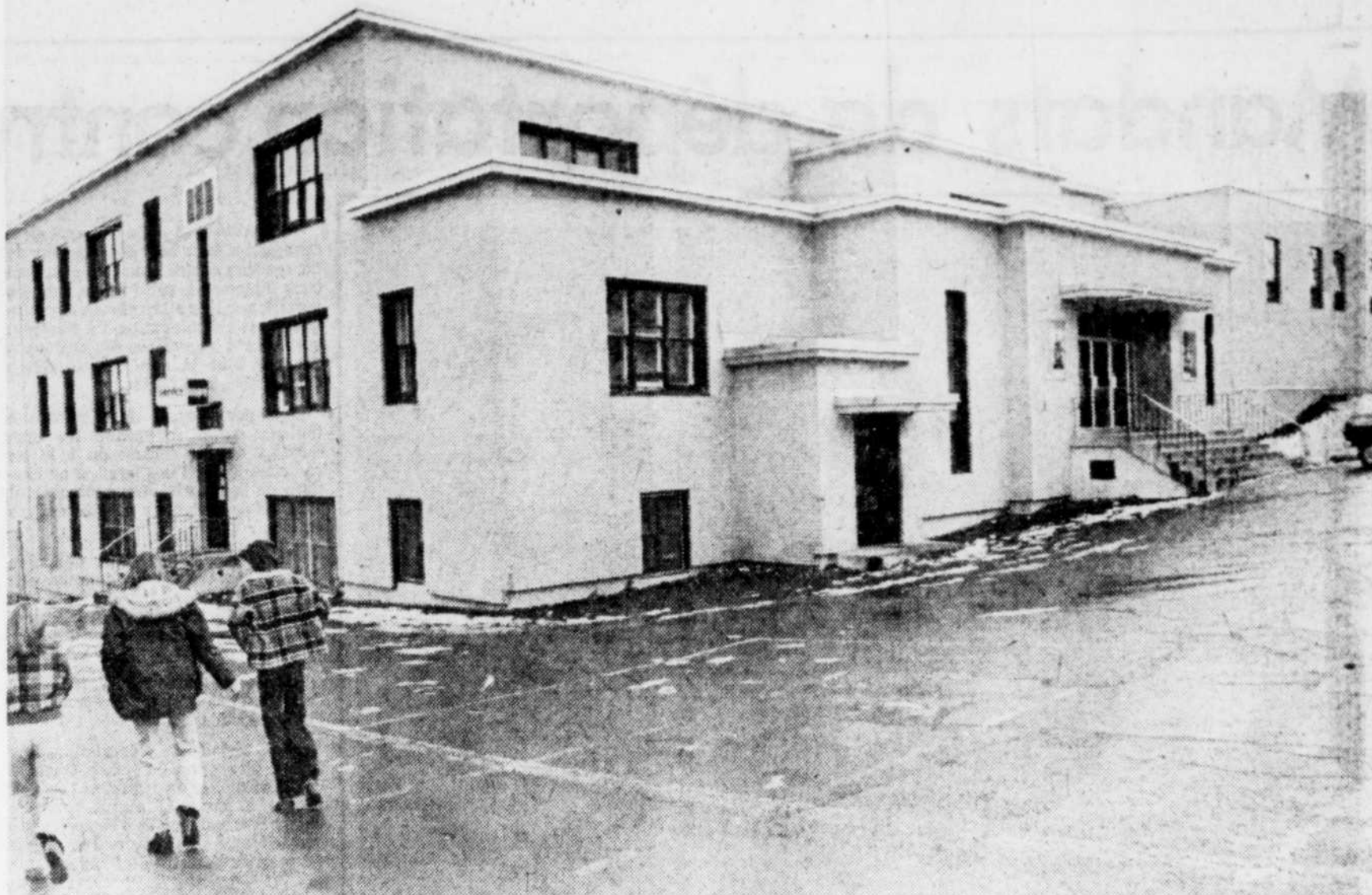
Le conseil municipal de Frampton a fixé le taux de la taxe foncière générale à \$0.50 des \$100 d'évaluation imposable, pour l'année 1977, soit le même taux que l'an dernier. Le coût du service des ordures ménagères est demeuré à \$12 pour les résidents et de \$24 pour les commerces, a déclaré le maire de cette localité, M. Louis Morin. On a aussi appris que le budget d'opération est de \$119,534 et que de ce montant, \$72,638 est pour le service du transport routier.

La Rive-Sud

Le conseil municipal de Charny, à la suite d'une requête des parents pour assurer la meilleure sécurité sur les voies d'accès à la future autoroute de la Beauce, étudie actuellement un mémoire présenté par la firme Urbatique Inc. La suggestion qui lui a déjà été faite en vue d'une circulation à sens unique sur une partie de la 9ème rue nord, est évidemment reconsidérée. Le nouveau mémoire recommande notamment: "Le sens unique proposé débute à la 12ème rue, le long de la 14ème Avenue, se continue sur la 10ème rue, la 13ème Avenue et la 9ème rue nord, jusqu'à l'intersection de la 11ème Avenue".

La Côte-du-Sud

La ville de La Pocatière a bien reçu une réponse du nouveau ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, au sujet de la subvention de \$350,000 à renégocier pour son réservoir municipal. Mais il ne s'agissait que d'une répétition de directives générales déjà annoncées par le ministre. Cette municipalité se retrouve donc au point zéro, avec son programme de travaux de \$515,000 et l'aide gouvernementale de \$350,000 promise par l'ex-ministre Victor C. Goldbloom.



L'édifice municipal de la ville de Loretteville.

Pour Loretteville 1976 fut une bonne année (le maire)

par Nancy ROSS

En jetant un petit coup d'oeil sur les activités de l'année 1976, le maire de Loretteville, M. Jean Roger Durand, conclut que ce fut une bonne année.

La surprise la plus agréable de 1976 fut peut-être la subvention de \$30,000 versée en un seul chèque en avril dernier, que le ministère des Affaires municipales a accordé à la municipalité de Loretteville pour couvrir une partie du déficit de \$396,000 qui avait été accumulé.

M. Durand précise qu'un autre \$80,000 a été prélevé sur les règlements d'emprunt en surplus, de sorte que le déficit a été réduit à \$16,000.

Depuis le 5 novembre, l'hôtel de ville a emménagé dans de nouveaux locaux, au 305 rue Racine.

Ce local appartenait déjà à la ville, mais il était loué par l'unité sanitaire. Finalement, explique M. Durand, la construction de cette bâtisse nous avait coûté \$90,000. L'unité sanitaire, qui y a eu ses locaux pendant une dizaine d'années et payait \$17,800 par an a permis de payer le coût de la construction et même les intérêts.

La ville s'est donc permis d'investir

environ \$80,000 pour effectuer le reaménagement des nouveaux locaux et la décoration.

D'importantes réparations ont aussi été effectuées sur le boulevard Johnny Parent. Le pavage était constamment en mauvais état, et pour remédier à cet état de fait, il a fallu refaire la structure et l'infrastructure. Le tout a coûté \$150,000 dont une partie, soit \$10,000 sera défrayée par des octrois du ministère des Transports, répartis sur les budgets de 76-77 et 77-78.

On a aussi investi environ \$100,000 pour refaire le pavage de plusieurs rues de la municipalité, ainsi que plusieurs chaînes de rues.

Deux versements de \$25,000 ont été accordés par le ministère des Transports. Un premier versement sera effectué sur le budget de 75-76 et l'autre sur celui de 76-77.

Toujours selon le maire, il aura fallu trois ans pour obtenir la permission du ministère de l'Environnement pour creuser de nouveaux puits artésiens.

Actuellement, un premier puits est déjà en opération. Il fournit un million de gallons d'eau par jour. Trois autres

puits devraient entrer en service sous peu.

Il en a coûté environ \$200,000 à la municipalité, mais l'eau provenant des puits revient à un prix inférieur à celle venant de la ville de Québec.

La ville de Loretteville a aussi procédé à l'achat de deux chasse-neige et d'une niveleuse usagées, mais en excellente condition, pour \$60,000 environ.

Enfin, la Société d'habitation du Québec vient de se porter acquéreur d'un terrain sur lequel devrait être construite une maison de 60 logements pour les personnes âgées.

La demande initiale de permis aux Affaires municipales prévoyait 125 logements, mais l'accord n'a été donné que pour 60. La ville a fait une nouvelle requête pour 75 logements additionnels.

Cette résidence, qui sera construite par la Société d'habitation reliera de l'administration de la ville. Aussi, s'il y a un déficit, la ville devra en assumer 10 pour cent, tandis que le fédéral en payera 50 pour cent et la Société d'habitation 40 pour cent.

On s'attend à ce que la construc-

tion débute au printemps.

Les projets

Pour ce qui a trait aux projets, le maire Durand, à qui on vient de remettre un projet de budget de \$500,000 de plus que l'an dernier, ne veut pas trop en parler.

"J'aurai à faire des entailles à quelques endroits, a-t-il dit, parce que les montants demandés sont exagérés".

"On ne prévoit pas de déficit à Loretteville pour l'année 76, mais les surplus ne seront pas bien gros. J'aimerais que ce soit pareil en 77", ajoute le maire.

Cependant, l'Office de planification et de développement du Québec a confié à la firme Pluram le soin d'étudier des possibilités d'aménagement des berges de la rivière Saint-Charles. Cette étude reviendra à environ \$40,000.

Un comité local s'occupe du développement des berges de la Saint-Charles. Cependant, le maire souligne que si ce projet devait être mis à exécution, la ville devrait faire appel aux gouvernements car il s'agirait d'une réalisation de quelque \$2 millions.

BART Collège Bart

Collège privé d'enseignement général et professionnel pour filles seulement

SESSION AUTOMNE 1977

- Programme 412.00. Techniques de secrétariat (professionnel). Programme 0 40.00 Sciences de l'administration (général)
- Niveau Secondaire V: Secrétariat de service.

Collège Bart

751, Côte d'Abraham
Québec - 522-3906

Le Régime enregistré d'épargne-retraite.

Notre Section hypothèques offre un rendement intéressant. Ça vous intéresse?

Venez jaser avec nous.

Montréal Trust

Québec: Réal Robitaille 529-8841 Charlesbourg: Gaston Moreau 628-8386

FORMATION DES ADULTES

COURS GRATUITS À TEMPS PLEIN AVEC PRESTATIONS HEBDOMADAIRES (PERFECTIONNEMENT SEULEMENT)

FORMATION PROFESSIONNELLE	DÉBUT	ENDROIT	DURÉE
NIVEAU COLLEGIAT: Infirmières en salles d'opération, perfectionnement	17-01-77	Cegep F.-X. Garneau	190 jours
NIVEAU SECONDAIRE: Préposé débousselage, peinture et estimation, perfectionnement	24-01-77	Charlesbourg	120 jours
Peintre, perfectionnement	24-01-77	Québec	80 jours
Poseur de gicleurs, perfectionnement	24-01-77	Québec	20 jours
Peintre	24-01-77	Québec	80 jours
Briqueur-maçon	24-01-77	Québec	20 jours
(avec carnet d'apprenti seulement)	24-01-77	Québec	120 jours

INFORMATION ET INSCRIPTION: CENTRE DE MAIN-D'OEUVRE DU CANADA
LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS

Cette annonce est publiée par la Commission de Formation Professionnelle de la Main-d'Oeuvre de la région de Québec, 1010, rue Borne, Québec, G1N 1L9, en collaboration avec le Centre de Main-d'Oeuvre du Canada et votre Service d'Éducation des Adultes.

WEEK-END SPÉCIAL \$42.75*

L'Hôtel Sheraton Mont-Royal vous convie à demeurer 2 jours sous son toit (vendredi et samedi ou samedi et dimanche) pour seulement \$42.75 (pour une ou deux personnes).

Le prix comprend une boisson de votre choix à l'occasion du dîner au Café Normand.

Pour réservations, composez (sans frais) 1-800-261-9393 ou (514) 842-7777. *en vigueur jusqu'au 30 avril 1977.

Hôtel Sheraton-Mt. Royal

1455, rue Peel, Montréal, Québec H3A 1T5 Centre-ville, métro Peel, un hôtel Sheraton

Du 11 au 22 janvier

Des rabais de 20% à 50%

dans presque tous les rayons

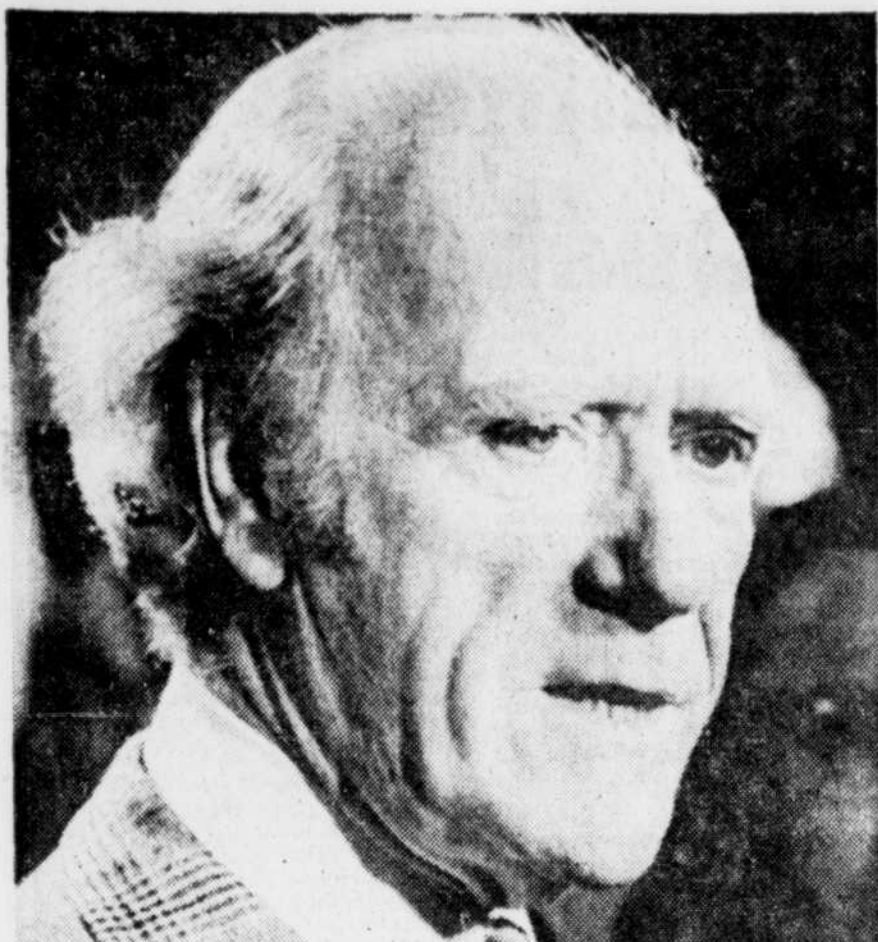
GRANDE VENTE ANNUELLE après inventaire

Une visite à nos comptoirs, vous en convaincra.

Pharmacie LIVERNOIS

1200, rue St-Jean — 692-3940

1976 en photos



Mitchell Sharp est au nombre des "vieux de la vieille" qui se retirent de la scène fédérale.



Le cabinet libéral a besoin de visages neufs. Charles "Bud" Drury laisse la place.



Les travailleurs de l'Ontario en défilé devant leur Parlement, à Toronto, lors du débrayage "national" du 14 octobre.



Bryce MacKasey fait plus que se retirer du cabinet d'Ottawa: il ira par la suite donner un coup de main à Bourassa, au Québec.



En désaccord avec les politiques linguistiques de Trudeau, James Richardson démissionne de son poste de ministre de la Défense.



Le 15 novembre, René Lévesque est premier ministre du Québec.



Usé par la maladie, Réal Caouette presse les membres du Crédit social du Canada de s'élire un nouveau chef. Il meurt le 16 décembre à l'âge de 59 ans.



Le député de Lotbinière André Fortin devient le chef du Crédit social du Canada.

Sur la scène canadienne (2)

par Louis TARDIF
du bureau du SOLEIL

OTTAWA — Le 17 juillet, les Communes se prononcent enfin, par vote libre, pour l'abolition de la peine de mort. Quatre jours plus tard, le ministre de la Défense, James Richardson, ferme à son tour un dossier: le Canada achètera de Lockheed ses 18 patrouilleurs Aurora pour \$1 milliard.

Les millions investis dans le bilinguisme au Canada ne rapportent pas beaucoup. C'est la conclusion à laquelle en arrive le docteur Bibeau, qui publie, le 17 août 1976, son volumineux rapport, qui alimente encore plus les frictions entre les deux groupes ethniques.

Avec la rentrée de septembre, les libéraux, pressés de tous côtés, sentent le besoin de visages neufs au cabinet.

Certains vieux de la vieille se retirent, dont Mitchell Sharp, Charles "Bud" Drury et Bryce MacKasey. Les jeunes Turcs Joyal et De Bane ne sont toujours pas au cabinet.

Puis, deux autres coups durs viennent frapper le gouvernement du "French Power" en plein front, et sur ses dossiers les plus importants: le bilinguisme et la lutte à l'inflation.

Le ministre de la Défense, James Richardson, dans un geste-surprise, démissionne, en désaccord, affirme-t-il, avec les politiques linguistiques de son gouvernement. Il devient le symbole du backlash anglophone de l'Ouest contre le French Power d'Ottawa. Le lendemain, le 14 octobre, le Congrès du Travail du Canada fête à sa manière l'Action de Grâce et débraye "nationalement", pour une journée contre la loi anti-inflation. Mais le gouvernement ne bronche pas.

Le 1er novembre, les pêcheurs canadiens apprennent qu'ils pourront maintenant aller jusqu'à 200 milles des côtes pour gagner leur pain.

La semaine suivante, un autre chef succède à un autre. André Fortin,

député de Lotbinière, se fait élire à la chefferie du Crédit social du Canada. Réal Caouette verra sa succession de sa chambre d'hôpital. Il avait annoncé son départ en mai, après avoir été le chef incontesté de cette formation, depuis les années 60.

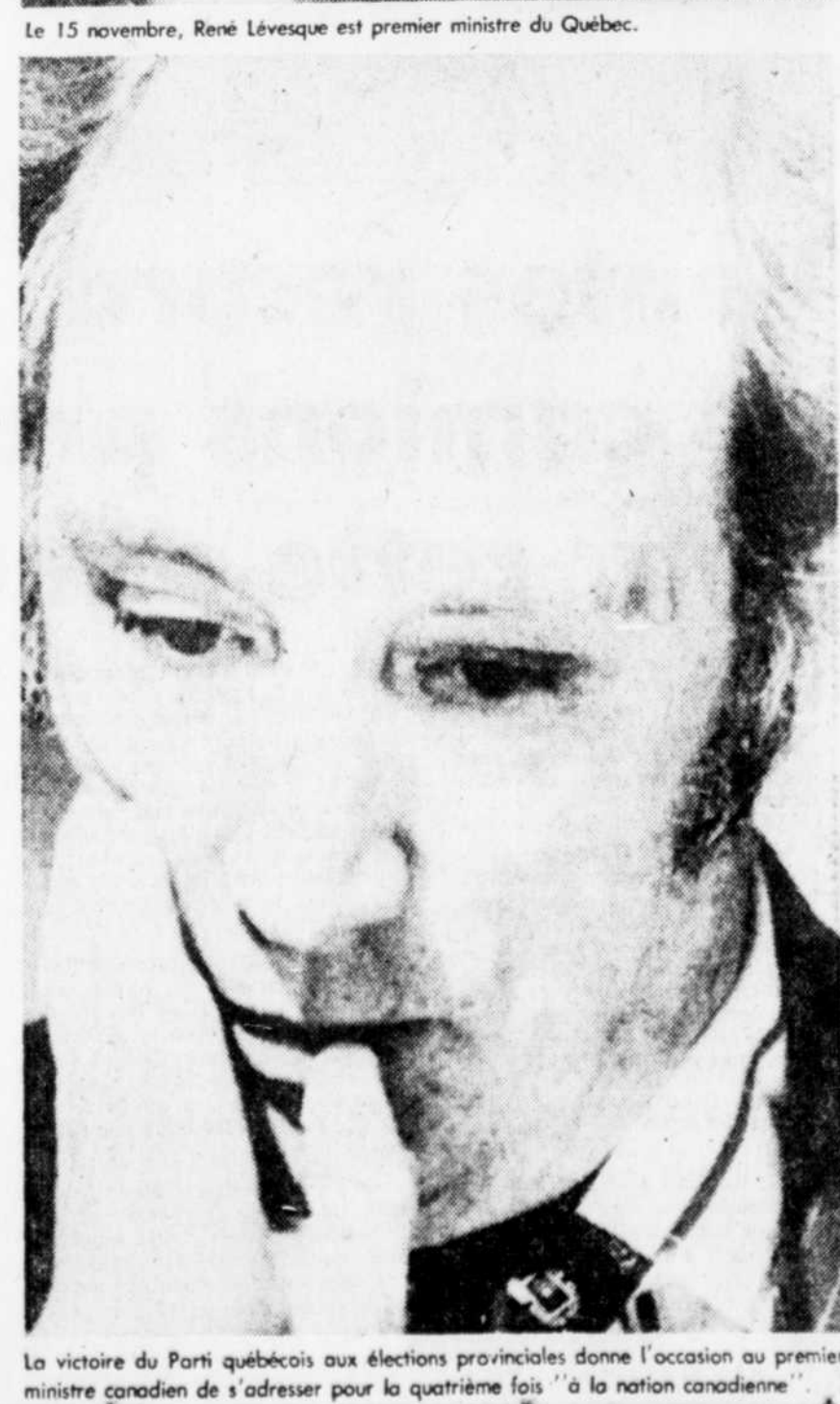
Quelques semaines plus tard, soit le 16 décembre, Réal Caouette mourait à l'hôpital municipal d'Ottawa, après une longue maladie qu'il avait réussi à surmonter de façon exceptionnelle. M. Caouette était âgé de 59 ans.

Entre-temps, trois "moineaux" fédéraux font le voyage des trois colombes, à rebours. Jean Marchand, Bryce MacKasey et Roland Comtois décident d'aller à la rescousse de Bourassa, aux prises avec des élections précipitées, et qui semblent s'annoncer assez mal pour sa formation.

Le 15 novembre, le régime Lévesque est au pouvoir. Le premier ministre du Canada, neuf jours plus tard, s'adressera "à la nation canadienne". C'était la quatrième grande occasion. Il y avait eu la crise d'octobre en 1970, les mesures anti-inflation en octobre 1975, la crise du bilinguisme en juin 1976. M. Trudeau fait appel à la fraternité et à l'amour, mais opte pour le statu quo constitutionnel.

Fin novembre, l'auditeur général du Canada publie son rapport. Il y a des trous à l'Énergie atomique du Canada. Des pots-de-vin auraient été versés par des agents à des pays étrangers, pour qu'ils achètent des réacteurs Candu. Une somme d'environ \$10 millions est perdue quelque part entre l'Argentine, la Corée du Sud et l'Italie.

En toile de fond, les sondages Gallup mensuels mettent le Parti libéral en dessous de la cote critique, et donnent l'avance, dans l'opinion publique, aux conservateurs de Joe Clark. Les libéraux sont toujours sur la défensive et les stratèges pensent fortement au prochain scrutin fédéral, prévu en 1978.



La victoire du Parti québécois aux élections provinciales donne l'occasion au premier ministre canadien de s'adresser pour la quatrième fois "à la nation canadienne".

Le transport d'automobiles par camions: une industrie qui échappe aux Québécois

MONTREAL (PC) — Au Québec, le transport des automobiles par camion représente un chiffre d'affaires de \$10 millions par année mais ce sont exclusivement deux sociétés ontariennes et une compagnie américaine qui se partagent ce marché en assurant les 650,000 mouvements avec leurs 700 camions-remorque.

Quant aux camionneurs qui gagnent leur vie dans cette catégorie de transport, seulement 175 sur 700 sont Québécois et environ 250 sont des Américains travaillant pour la Anchor Motor Freight, de Cleveland, Ohio.

Cette compagnie transporte les voitures de General Motors entre Sainte-Thérèse et les Etats-Unis mais elle ne détient aucun permis lui permettant de transporter des voitures au Québec. Le permis a été accordé par la Commission de transport du Québec à Charlton Transport (Québec) une filiale de la Anchor Freight.

C'est pourquoi les camions de Anchor Freight changent de nom en entrant au Québec. Le chauffeur glisse une affiche de Charlton qui se rabat sur la portière par-dessus l'identification américaine. Mais, très souvent, les chauffeurs négligent d'effectuer le déguisement et c'est pourquoi, dans la cour de GM à Sainte-Thérèse, on voit des camions dûment identifiés Anchor Motor Freight.

Quant au permis de travail des chauffeurs américains, le ministère fédéral de l'Immigration est au courant de la situation mais le problème vient largement du fait que le chauffeur étranger n'a pas besoin de visa ou de permis lorsqu'il travaille pour une compagnie étrangère. Pour l'Immigration donc, les chauffeurs travaillent pour Anchor Freight. Mais pour le ministère des Transports ils travaillent pour Charlton, seule à détenir le permis.

Elle détient aussi des permis lui permettant de transporter des autos de l'Ontario jusqu'à Montréal. En fait, McCallum fait fonctionner environ 400 camions dans ce transport. L'ennui vient du fait qu'on ne sait jamais si le camion McCallum qui transporte des autos, de Montréal à Québec, est l'un des 140 ayant le permis inter-Québec ou un autre n'ayant qu'un permis interprovincial.

Revenus officiels

En 1974, Charlton Transport (Québec) a rapporté officiellement des revenus de \$606,852 mais, pour la même année, General Motors rapporte avoir signé des chèques à Charlton Transport pour le transport des autos au Québec pour un montant global de \$2,358,000.

Anchor Freight, par sa filiale Charlton (Québec), a 250 camions oeuvrant au Québec pour environ 15 à 20 pour cent du marché.

Le plus gros transporteur, avec 60 pour cent du marché, est McCallum, d'Oshawa, en Ontario. Il s'agit d'une filiale de la Canadian Consolidated Truck Lines, elle-même détenue par Thompson Enterprises. Cette maison détient environ 140 permis en vertu desquels elle peut faire du transport au Québec. Elle achemine les voitures aux concessionnaires partout dans la province, partant de l'Ontario et de Montréal principalement.

Il y a enfin les quelque 100 camions d'Automobile Transport, filiale québécoise de Roadway Transport, détenu par Davis Corporation, de Toronto.

Or, pendant que ces 700 camions travaillent jour et nuit selon

un tarif qui est en moyenne de 15 pour cent plus élevé qu'en Ontario et qu'ils se partagent la province selon des ententes entre les compagnies, les deux camions de Robert Richer Inc. et ceux de Réal Blanchet Transport, de Péribonka, au lac Saint-Jean, roulent au ralenti en transportant des autos usagées et parfois neuves, illégalement, mais à la demande des concessionnaires locaux. Blanchet s'est vu refuser son permis, en octobre dernier par la commission québécoise. Ce sont les deux seuls transporteurs québécois d'automobiles.

La compagnie de Robert Richer possède un permis québécois depuis 1974. En 1971, M. Richer, 37 ans, chauffeur à l'emploi de McCallum, vendait tous ses biens, empruntait à des amis, hypothéquait sa maison et achetait deux unités motrices (tracteurs) et deux remorques. Il obtenait de la commission des permis temporaires avec des tarifs nettement moins élevés que les transporteurs ontariens.

Mais, malgré des démarches répétées auprès des fabricants de voitures, malgré les lettres de concessionnaires désirant faire appel à ses services, il n'obtenait de contrats que chez Peugeot, de France,

et British Leyland Motors, de Grande-Bretagne, pour la livraison des voitures du port ou des entrepôts ferroviaires de Montréal jusque chez les concessionnaires.

Les deux fabricants européens faisaient valoir que leurs politiques visaient à encourager les transporteurs locaux là où ils vendent leurs voitures. Ils n'ont pu trouver que Richer. Mais leur volume est si faible que, depuis le 1er novembre dernier, un des deux camions n'a pas bougé et l'autre a travaillé durant trois jours. En 1976, Richer Transport aura retiré un revenu brut d'environ \$70,000.

Si les camions n'étaient pas entièrement payés ce serait la faillite. Robert Richer est décédé, en janvier dernier à l'âge de 40 ans.

Quant à M. Réo Bouffard, un camionneur plus ou moins indépendant, il raconte qu'au lendemain des élections provinciales, le 16 novembre dernier, la compagnie Chrysler Corporation l'invitait à discuter de transport d'autos.

Selon M. Bouffard et Blanchet, la simple application des lois du camionnage et de l'immigration paralyserait séance tenante la moitié des camions américains et ontariens.

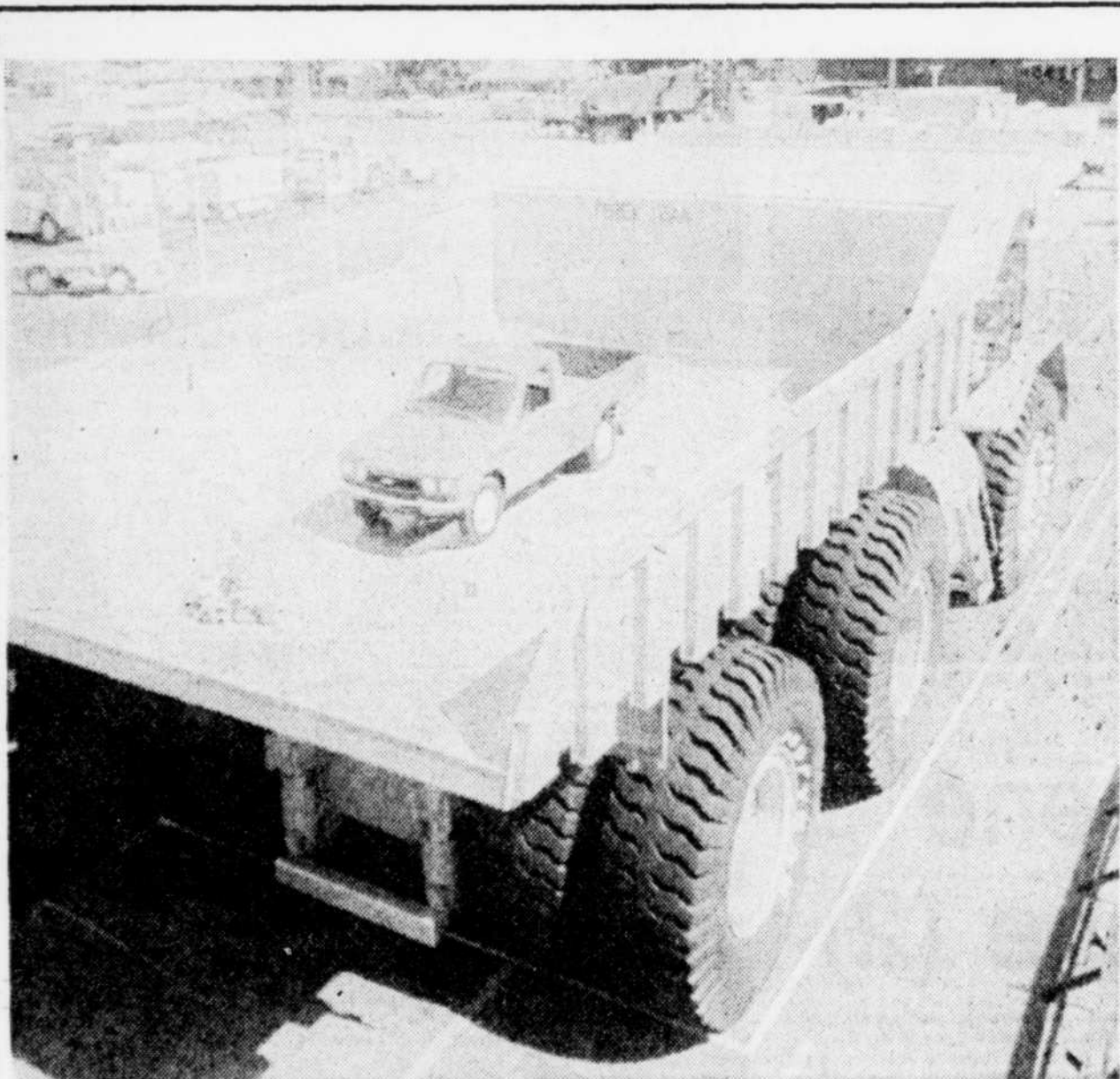
riens. D'abord les permis de camionnage, deuxièmement les permis de travail et ensuite les infractions aux règlements.

Inspecteurs

M. Bouffard est prêt à faire monter n'importe qui dans un de ses deux camions entre Montréal et Québec pour prouver que les inspecteurs du ministère provincial des Transports, à bord de leurs autos bleues, l'arrêteront au moins deux fois pour vérifier les permis et autres normes.

"L'an dernier, dit-il, ils nous ont arrêtés parce que nos camions avaient 18 pouces en trop sur la longueur et ils nous ont donné 15 jours pour les faire couper. Je peux facilement vous montrer des remorques de Charlton qui ont été fabriquées par Trans Manufacturing, à Windsor, et qui ont huit pieds de trop."

Selon M. Bouffard et Blanchet, beaucoup de camions de McCallum prennent des chargements à Montréal pour aller à Québec puis rechargent dans la vieille capitale pour la Côte-Nord alors qu'ils n'ont de permis que pour transporter entre l'Ontario et Montréal.



Ventes record de camions prévues pour cette année

Selon des prévisions annoncées hier, l'industrie de l'automobile au Canada devrait enregistrer des ventes record de camions en 1977, ainsi que des ventes s'établissant près des sommets antérieurs de ventes de voitures.

William L. Hawkins, vice-président et directeur général de Ford du Canada a annoncé ces prévisions lorsqu'il a déclaré hier que la société entend lancer deux nouvelles versions de ses gammes de voitures Thunderbird et Mustang II à l'occasion du Salon international de l'auto à Montréal, dont l'ouverture aura lieu jeudi.

Commandes accrues

M. Hawkins a affirmé que les commandes des voitures et des camions Ford du Canada s'établissent déjà à un niveau supérieur de 21 pour cent à celui de l'an dernier, fait qui traduit la fermeté des marchés de l'auto en 1977.

M. Hawkins a fait remarquer qu'au sein de l'industrie, les ventes de voitures devraient atteindre 981,000 chiffre supérieur de 4 pour cent aux 946,172 voitures vendues en 1976, et légèrement en-deçà du sommet de 988,398 ventes enregistrées en 1975. Selon les prévisions, les ventes de camions au sein de l'industrie s'établiraient à 361,000, surpassant le record antérieur de 341,839 atteint en 1976.

Le landau de ville Thunderbird a été conçu pour le client qui recherche une voiture de grand luxe. Ce nouveau modèle offre un meilleur équipement standard que les modèles Thunderbird lancés l'automne dernier, et son prix est de \$3,400 plus élevé que celui de ces derniers.

A l'occasion de ce Salon, également, la société exposera pour la première fois un nouveau modèle Mustang II, très sportif et décapotable, doté d'un toit ouvrable composé de glaces jumelles et légèrement teintées.

Marchés différents

M. Hawkins a déclaré qu'on considère souvent le marché canadien comme un reflet en moindre des marchés américains. Toutefois, on connaît une demande beaucoup plus forte au Canada des voitures ordinaires et à meilleur marché.

A titre d'exemple, a-t-il ajouté, Ford du Canada offre maintenant au Canada 6 gammes comportant 16 voitures qu'on ne vend pas aux Etats-Unis.

Chacune des 16 se situe vers le niveau moins élevé de l'échelle des prix, et environ une d'entre cinq voitures livrées par les concessionnaires canadiens de Ford et Mercury s'avère l'une de ces voitures qui ne se vendent qu'au Canada.

"Les modèles standard ne comptent sans doute pas au nombre des vedettes du Salon de l'auto, a fait remarquer M. Hawkins, mais néanmoins ils représentent une proportion sensible des marchés canadiens de l'automobile."

nouvelles de compagnies

RCA Limitée vend certains actifs à Spar Aerospace Ltd.

M. G. Denton Clark, président de la société RCA Limitée, de Sainte-Anne-de-Bellevue, a annoncé que cette entreprise s'est engagée dans une entente en vue de vendre à la compagnie Spar Aerospace Limited, de Toronto, une importante partie de sa division d'équipement électronique à l'intention des gouvernements et de l'entreprise.

L'entente, qui devrait se concrétiser le 11 février, prévoit que la division d'astro-électronique de la RCA Corporation, des Etats-Unis, continuera de collaborer avec la compagnie Spar de façon à assurer la disponibilité de services techniques à l'effort aérospatial au Canada.

Selon les clauses de l'entente, la compagnie Spar se portera à la fois acquiescent de l'actif et garant des obligations des secteurs de l'aérospatial, des communications et de l'équipement aux gouvernements de cette division de RCA Limitée.

Avis Inc. se départit de Canpark

Avis Inc., dont les actions sont inscrites à la bourse de New York, a annoncé la vente de Canpark Services, Ltd., sa filiale canadienne d'exploitation de terrains de stationnement, à la Hyciek C S Holdings Ltd., société de l'Alberta. Canpark exploite le plus important réseau de terrains de stationnement au Canada et Avis en avait fait l'acquisition en juillet 1973. On ne s'attend pas à réaliser de gain ou de perte à la suite de cette transaction.

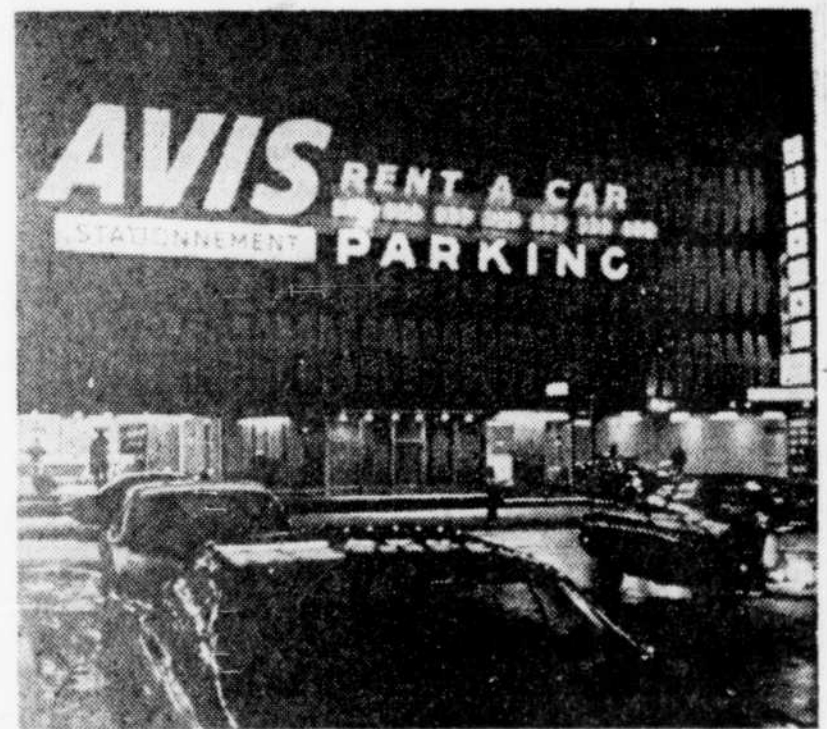
La vente ne comprend pas un bail à long terme non annulable d'une importante installation non rentable. On prévoit une perte d'environ \$1,000,000, ou \$13 par action, d'ici l'expiration du bail et cette perte sera imputée aux bénéfices du quatrième trimestre de 1976, selon les méthodes comptables appropriées.

Labrador et Hollinger: hausse des dividendes

Labrador Mining Exploration et Hollinger Mines Ltée, actionnaires minoritaires de l'Iron Ore du Canada Ltée, viennent de hausser de 8%, le maximum permis par la Commission anti-inflation, leurs dividendes trimestriels.

Hollinger Mines porte de 45 cents l'action à 48.6 cents l'action son dividende trimestriel sur les titres A. Sur une base annuelle, le dividende passe donc de \$1.80 à \$1.945, pour un rendement d'environ 7% au cours actuel de \$28.50 l'action. Le dividende des titres B, libres d'impôts, grimpe de 38.25 cents à 41.31 cents l'action.

Quant au dividende trimestriel



de Labrador Mining & Exploration, il atteint les 59.4 cents l'action, soit \$2.376 sur une base annuelle.

Année moins rentable pour Teck Corp.

Teck Corporation de Vancouver, propriétaire de l'aurifère Lamaque Mining en Abitibi et co-propriétaire avec la SOQUEM de la Niobec Ltée au Saguenay, a connu en '76 un exercice financier moins profitable.

Alors que les revenus ont crû de \$22 millions à \$36.6 millions pour l'exercice achevé le 30 septembre, les profits ont reculé de \$24 millions à \$1.8 million. Par action, le recul est de 35 cents à 26 cents. Après postes extraordinaires, \$216,000 cette année contre \$45,000 en '75, les profits se montent à \$2 millions contre \$2.5 millions.

Mount Royal Rice

Les profits du distributeur de riz montréalais Mount Royal Rice Mills Ltd. ont progressé de \$673,000, soit \$2.71 l'action, à \$711,000 ou \$2.88 l'action, à l'occasion des neuf premiers mois de '76 terminés le 30 novembre. Les revenus sont en hausse de \$14.4 millions à \$15.9 millions.

Sur un capital autorisé de 300,000 actions, 240,000 actions sont émises.

AMC: réductions prolongées

American Motor Corporation a annoncé, lundi, qu'elle appliquerait sa réduction de \$253 aux nouveaux modèles Pacer jusqu'au 10 février.

La mesure de réduction, qui a été annoncée le 16 novembre dernier, pour relancer les ventes des voitures compactes de AMC, aurait dû prendre fin aujourd'hui.

Joel M. Wilkinson, premier vice-président de Husky Oil, a annoncé hier que Husky vient de conclure un accord avec Gulf Oil Canada en vue du traitement de pétrole brut et de la transformation en produits finis. Ce nouvel accord, devant entrer en vigueur le 1er janvier 1978, développe l'accord de traitement qui existe actuellement entre les deux sociétés à la raffinerie de Gulf à Edmonton en Alberta. L'accord de traitement, qui sera en vigueur pour une période initiale de trois ans avec possibilité de renouvellement, prévoit la distribution des produits finis à partir de terminaux répartis de par le réseau de mise en marché de Husky.

En outre, les produits raffinés en provenance de la raffinerie récemment acquise à Prince George seront mis à la disposition de la Husky et celle-ci pourra les mettre sur le marché.

Intermetco Limited, de Hamilton, a annoncé hier les résultats de l'exercice terminé le 31 octobre 1976.

Le profit net de l'exercice de 1976 s'est élevé à \$1,920,000, ou \$1.34 par action, au regard de \$3,322,000, ou \$2.34 par action, lors de la même période de l'exercice précédent.

Les ventes consolidées de l'exercice ont accusé une baisse, s'établissant à \$76,681,000 par rapport à \$87,127,000 en 1975. Toutefois, le fonds de roulement a augmenté de \$961,000 pour s'élever à \$7,616,000.

M. E. Goldblatt, président de la société, a attribué le déclin des ventes et profits au ralentissement économique que l'on avait connu tant au Canada qu'aux Etats-Unis en 1976.

l'économie

NOMINATION A LA LIGUE ELECTRIQUE DU QUEBEC



Pierre-A. Ostiguy

Le président de la Ligue électrique du Québec, monsieur Robert Desmarais, est heureux d'annoncer la nomination de monsieur Pierre-A. Ostiguy, au poste de secrétaire général de la L.E.Q.

La G.-B. obtient un crédit de \$3 milliards

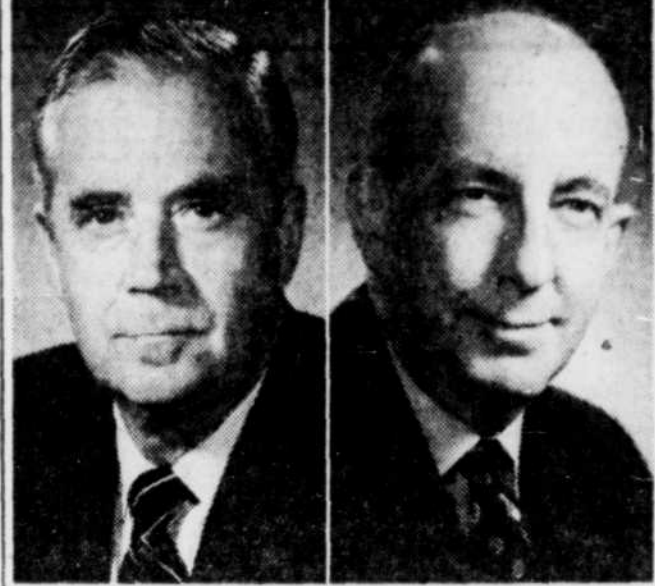
BALE, (AFP) — Huit pays industrialisés accorderont à la Grande-Bretagne, par l'intermédiaire de la Banque des règlements internationaux (BRI), un crédit à moyen terme de trois milliards de dollars afin de garantir les balances sterling, indique le communiqué publié par la Banque à l'issue de la réunion mensuelle des gouverneurs des banques centrales participantes.

Voici les principaux points du communiqué publié par la BRI: "Deux conversations se sont récemment déroulées entre les Etats-Unis et les autres membres du groupe des dix, ainsi que la Suisse, au sujet des balances sterling. Ces conversations ont suivi la conclusion heureuse des discussions pour un prêt de la Grande-

Bretagne auprès du Fonds monétaire international et furent accélérées par une commune détermination de faire un effort commun en vue d'une plus grande stabilité monétaire internationale. Le communiqué poursuit: "Les fluctuations des balances sterling officielles ont entraîné des effets défavorables dans le passé sur les politiques économiques du Royaume-Uni et le système monétaire international. Le but de cette discussion a donc été d'éviter une telle instabilité dans le futur. Dans ces circonstances la politique annoncée par la Grande-Bretagne de parvenir à une réduction ordonnée des rôles du sterling comme monnaie de réserve a été également bien accueillie. Pour atteindre cet objectif un accord de principe est inter-

venu entre les gouverneurs des banques centrales concernées pour instaurer des lignes de crédit à moyen terme d'un montant de trois milliards de dollars en rapport avec le montant des balances sterling publiques évaluées à 3,8 milliards de dollars. A la fin du mois de septembre ce crédit de transition sera fourni à la banque d'Angleterre par les pays participants par l'intermédiaire de la BRI. Le directeur du FMI devra surveiller la mise en oeuvre de cet accord. Les pays participants sont la Belgique, le Canada, l'Allemagne fédérale, le Japon, les Pays-Bas, la Suède, la Suisse et les Etats-Unis. D'autres pays pourront souhaiter y participer à l'avenir. En complément à cette opération la G.-B. envisage d'offrir des bons à devises aux détenteurs de valeurs sterling officielles".

Nomination à la Compagnie Générale Electrique du Canada



W. G. Ward

A. S. Cartwright

Le Conseil d'administration de la Compagnie Générale Electrique du Canada a le plaisir d'annoncer la nomination, à partir du 1er janvier 1977, de Monsieur Walter G. Ward au poste de Président du Conseil d'administration et de Monsieur Alton S. Cartwright au poste de Président et Directeur Général.

Moins de faillites

(D'après PC) — D'après un rapport émis par le surintendant fédéral des faillites, 2.790 compagnies se sont déclarées en faillite en 1974.

Ce nombre est inférieur de 6.1 pour cent au nombre de faillites enregistrées en 1973 et ce, malgré la récession qui a prévalu en 1974.

Selon les statistiques, les marchands en gros et au détail ont été les plus touchés en 1974, avec 44 pour cent des cas, soit 1.231 des faillites rapportées.

Et dans ce groupe, les vendeurs d'automobiles et de machinerie ont connu les plus grands revers, 229 compagnies ayant déclaré faillite dans ce domaine.

Le surintendant fédéral des faillites, qui établit son rapport pour le ministère de la Consommation et des Cor-

porations, à Ottawa, est chargé en particulier de voir à la bonne administration des successions confiées à des syndics de faillite privés.

Par catégories, 550 compagnies industrielles se sont déclarées en faillite en 1974, 448 dans la construction, 244 dans le secteur manufacturier, 174 dans les transports, communications et autres services publics, 93 dans l'industrie des matières premières et 35 dans les finances, les assurances et l'immobilier.

Les dettes laissées par toutes ces compagnies en faillite se sont montées à \$266.5 millions.

Le Québec et l'Ontario ont eu la part du lion en matière de faillites, avec 40 pour cent environ en Ontario et 38 pour cent au Québec. La Colombie-Britannique en a eu 730.

en un clin d'oeil

Reprise de la consommation américaine de papier journal

La consommation de papier journal aux Etats-Unis s'est redressée en 1976, totalisant quelque 9.6 millions de tonnes contre 9.1 millions de tonnes en 1975, indiquent des estimations publiées par l'Association américaine des éditeurs de journaux.

En 1975, cette consommation avait chuté de 8.7 pour cent par rapport à l'année précédente. Au cours de la décennie allant de 1965 à 1975 cependant, la consommation de papier journal aux Etats-Unis avait progressé en moyenne de 12.4 pour cent par an.

Plus de la moitié du papier journal consommé dans le pays est importé du Canada.

Carter fait monter le dollar

L'intention du président Jimmy Carter d'injecter \$30 milliards dans l'économie américaine sur une période de deux ans a eu un effet tonifiant hier sur le dollar, qui s'est inscrit en forte hausse sur les places financières.

Dans les milieux cambistes, on estime que les propositions de M. Carter évitent une relance excessive, qui conduirait à une nouvelle poussée d'inflation.

Le programme annoncé par le futur président, vendredi, a eu pour effet d'éliminer un gros facteur d'incertitude, qui a eu un effet négatif sur le dollar au cours des dernières semaines.

La santé du dollar a également bénéficié de l'opinion que les taux d'escompte américains ont atteint maintenant leur niveau le plus bas, dans les 6.0 pour cent, et qu'ils vont désormais remonter avec la reprise économique.

Sur les places européennes, le dollar se négociait à la clôture à 2,3880 marks (contre 2,3635 vendredi), 2,4820 francs suisses, 2,4962 florins et 4,9850 francs français.

Détroit est optimiste

Les constructeurs automobiles américains prévoient d'assembler 2,464,000 automobiles au cours des trois premiers mois de 1977, soit 13 pour cent de plus qu'au premier trimestre 1976, indique l'hebdomadaire spécialisé "Ward's Automotive Reports".

Ce total de production, s'il est atteint, sera le plus élevé enregistré à Détroit depuis 14 trimestres. La production de janvier est prévue à 792,000 unités, soit 19 pour cent de plus qu'un an plus tôt, celle de février à 794,000 et celle de mars à 878,000.

D'une façon générale, les constructeurs ont décidé pendant cette période de réduire leur production de voitures de petite taille et de concentrer leur activité sur l'assemblage d'automobiles de taille moyenne ou de grande taille.

E.-U.: moins de pétrole

La production américaine de pétrole a continué à diminuer pendant le troisième trimestre 1976, indiquent les dernières statistiques du département de l'Intérieur. Elle s'est chiffrée à 9,7 millions de barils par jour en moyenne, en baisse de 175,000 barils par jour par rapport au troisième trimestre 1975.

Les importations ont par contre fortement augmenté, totalisant 7,7 millions de barils par jour, en hausse de 1,38 million de barils. Soixante-douze pour cent des arri-

vages étaient en provenance des pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP).

La consommation américaine s'est chiffrée à 16,69 millions de barils par jour pendant les trois mois sous revue, en progression de 927,000 barils par jour.

Rythme accru des emprunts internationaux

Le total des emprunts sur le marché international des capitaux s'est élevé à \$43.3 milliards pendant les trois premiers trimestres de 1976, ce qui correspond à un rythme annuel de près de 58 milliards, comparé à 42,7 milliards en 1975, indique le dernier bulletin bimensuel du Fonds monétaire international, citant des statistiques compilées par la Banque mondiale.

Plus de la moitié de ces emprunts ont été contractés par les pays industrialisés: \$22,6 milliards pendant les neuf premiers mois de 1976, comparé à 20,5 milliards pour l'ensemble de 1975.

Les emprunts des pays en voie de développement se sont élevés à \$11,3 milliards, comparé à 13,5 milliards et ceux des autres emprunteurs à 9,4 milliards, comparé à 8,7 milliards.

Aide à la Tanzanie

Le Canada a accordé une aide de 1,7 million de dollars canadiens à la Tanzanie pour la construction d'un institut de gestion financière.

Aux termes d'un accord-cadre, signé vendredi à Dar Es Salaam, entre les deux gouvernements, le Canada participera également au fonctionnement du futur institut en fournissant du personnel enseignant et des bourses aux étudiants.

tendances des prix

La hausse du pétrole touche les coûts de construction

par Pierre MARTEL

Depuis cinq ans, ce sont les prix des produits manufacturés à base de pétrole qui ont contribué le plus à la hausse des prix dans l'industrie de la construction au Canada.

Selon les dernières statistiques rendues publiques par Statistique Canada, les produits dérivés du pétrole ont plus que doublé de septembre 1971 à septembre 1976. Ainsi, l'indice du prix de l'asphalte est passé de 101,7, en 1971 à

271,2, soit une augmentation de 169,5 points.

L'indice des prix du papier de chiffon et d'amiante saturé de goudron ou d'asphalte a également fait un bon pas en passant de 107,9 à 247,0.

A l'opposé, les prix exigés pour des produits comme les tapis, la quincaillerie, les appareils de chauffage, les articles en verre et les fils et les câbles électriques sont ceux qui ont le moins progressé.

Dans l'ensemble, l'indice des prix de ces produits n'a augmenté que d'une quaran-

taine de points. Ainsi, par exemple, l'indice des prix des articles de verre n'est passé que de 101,3 à 139,9.

La moyenne

La plupart des autres produits entrant dans la construction ont vu, en cinq ans, leur indice passer de 100,0 aux environs de 170,0 ou 180,0 selon le cas. C'est donc dire que le prix de la plupart des matériaux de construction a grimpé de 70 à 80 pour cent de septembre 1971 à septembre 1976.

D'après les données de Statistique Canada, le salaire

de base des travailleurs appartenant aux 16 principaux corps de métier a progressé de la même façon que le prix des principaux produits de construction. Ainsi, de 1971 à 1976, l'indice du coût de la main-d'oeuvre est passé de 100,0 à 176,1.

Pendant ce temps, l'indice des prix de la machinerie et du matériel de construction progressait plus lentement. En cinq ans, les prix ont augmenté d'environ 60 pour cent puisque l'indice est passé de 108,9, en septembre 1971, à 168,3 en septembre 1976.

Obligations: un marché de tempête

Par J. Forget

Le marché obligataire a reculé hier, alors que les transactions furent limitées, les courtiers ne fonctionnant qu'avec un personnel des plus réduits. Les pertes des titres s'établissaient en moyenne à 4%.

La prochaine émission du gouvernement fédéral, de \$500 à \$700 millions, qui doit être offert lundi prochain, donnera le ton au marché obligataire en début d'année. C'est vendredi que l'on connaît les détails de l'émission.

Le courtier Burns, Fry Ltd, estime pour sa part que l'émission portera sur \$700 millions s'échelonnant en trois maturités: 7 1/4% du 1er février 1979, 8% du 1er octobre 1986 et 8 1/4% du 1er février 2002. Les mises à prix devraient donner des rendements respectifs de 7,75%, 8,05% et 8,80%.

estime que le financement devrait se faire moitié par moitié entre la Banque du Canada (\$350 millions) et le public (\$350 millions).

Les rumeurs d'une nouvelle réduction précipitée du taux d'escompte de la Banque du Canada, de 8 1/4% à 8%, assombrissent le marché. Il est de plus en plus clair, comme l'on a démontré les baisses anticipées de la mi-novembre et du début décembre, que la stimulation économique et le plein emploi sont devenus des priorités politiques pour le gouvernement Trudeau.

Une émission décisive pour Bell Canada

C'est aussi vers la fin de la semaine que l'on connaît les termes de la prochaine émission de Bell Canada: une débenture portant sur de \$150 à \$200 millions.

La première compagnie de téléphone canadienne doit

emprunter \$300 millions cette année sur le marché canadien. Les investisseurs s'inquiéteront sans doute des revendications salariales du nouveau syndicat de ses 13,000 techniciens, du pro-

chain relèvement tarifaire qui doit être approuvé par le CRTC et des intentions du gouvernement du Parti Québécois en ce qui concerne le service québécois de la compagnie.

MAGASIN DE CHAUSSURES A VENDRE rue St-Joseph avec ou sans inventaire Très bon chiffre d'affaires. Prix d'aubaine. TEL.: 524-8786

Sherwin-Williams transfert sa grande famille Kem de marques prestigieuses

Sherwin-Williams a fait le transfert de la propriété de ses marques de commerce Kem, lesquelles comprennent:

- Kem Super Kem-Tone Kem-Namel Kem-1-Couche Kem Velours Kem-Glo Kem-Glo Velours Kem Hi-Gloss ainsi que les marques de commerce suivantes: Fashion Right Martin-Senour 4-Star Hot Pipe Pyro

PEINTURES KEM LTÉE

Les produits vendus précédemment sous ces marques de commerce par Sherwin-Williams seront désormais vendus par sa filiale Peintures Kem Ltée. Cependant, les produits arborant ces marques de commerce seront également vendus pendant une courte période par Sherwin-Williams.

La Compagnie Sherwin-Williams Canada Limitée

denrées

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants, 92 points, \$1.07; 93 points, \$1.08; Commission canadienne de l'industrie laitière, \$1.08; prix de gros moyen aux détaillants, \$1.15.

Fromage cheddar: blanc, \$1.12; coloré, \$1.12 3-10.

Poudre de lait écrémé: no. 1, récipients de 50 lb, \$0.89 à \$0.71; procédé par rouleau et vaporisation, \$0.43 à \$0.44.

Lait de beurre en poudre: \$0.42 à \$0.45; pour nourrissage, \$0.33 à \$0.39.

Oeufs: prix moyens des grossistes aux détaillants, en boîtes d'une douzaine: A-extra gros, \$0.97 1-5; A-gros, \$0.91 1-2; A-moyens \$0.85 1-10; A-petits, \$0.63.

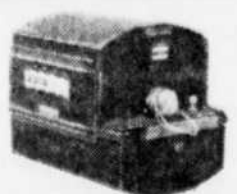
Prix de gros aux distribu-

teurs alimentés par la Fédération des producteurs avicoles du Québec: A-extra gros, \$0.94; A-gros, \$0.88; A-moyens, \$0.82; A-petits, \$0.60; les du Québec: A-extra gros, A-peewee, \$0.42.

SPÉCIAL A NE PAS MANQUER

HUMIDIFICATEUR INTÉGRÉ

REMPLISSAGE AUTOMATIQUE HUMIDITÉ CONTRÔLÉE POUR SYSTÈME AIR CHAUD



\$139.

CASTEL CANADIAN IMPORT

345, RUE FORTIN VANIER, QUÉBEC, G1M 1B2 TEL.: (418) 686-8110 130, ST-GERMAIN EST, RIMOUSKI, G5L 1A8 TEL.: (418) 723-5815

"...le Perma-Confort, c'est ça!"

Dirigeants d'entreprises La BFD peut-elle vous aider?

- Aide financière Information sur les programmes gouvernementaux disponibles Gestion-Conseil Formation de gestion

Mercredi, 12 janvier RÉGION de THETFORD MINES M. Guy Rodrigue sera au Centre de la Main-d'Oeuvre du Canada (Thetford Mines) prendre rendez-vous à 335-2972 ou Québec (681-6341).

Jeudi, 13 janvier RÉGION de PLESSISVILLE M. Norman Lancup sera à l'Hôtel de Ville (Plessisville) prendre rendez-vous à 362-7155 ou Québec (681-6341).

Vous avez besoin de fonds pour la mise sur pied, la modernisation et l'expansion de votre entreprise et vous ne pouvez vous les procurer ailleurs à des conditions raisonnables? Notre représentant se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, COMMUNIQUEZ AVEC NOS BUREAUX AUX HEURES D'AFFAIRES QUEBEC — 925, Chemin St-Louis, G1S 1C1 (681-6341) LEVIS — 113 ouest, St-Georges, G6V 4L2 (837-0282)

Les services d'experts, ça s'annonce dans LE SOLEIL

placements

Conserver Société Asbestos — Richardson Securities

par Jacques FORGET

Le titre de Société Asbestos Ltée de Montréal, premier producteur indépendant d'amiante, doit être conservé en vue d'une remontée des cours, bien qu'un éventuel "contrôle" par le nouveau gouvernement du Québec limite à coup sûr les possibilités de hausse, estime la maison de courtage Richardson Securities Ltd. Suite à l'élection du PQ, l'action de Société Asbestos a perdu le tiers de sa valeur, dégringolant du niveau de \$30 (sommet de \$34 en septembre) pour clore l'année à \$22. La semaine dernière, après la transaction de trois importants blocs en Bourse de Montréal et Toronto, le titre a fermé en hausse à \$24 sur un virement combiné de 80.000 actions.

Tous se souviennent de l'interview accordée par le premier ministre Lévesque à l'hebdomadaire financier américain Business Week. Le chef du PQ avait alors élaboré sur la question de l'amiante, rappelant que le programme de son parti était de chercher le contrôle d'industries proprement québécoises. Le contrôle et non la propriété à 100% a tenu à préciser M. Lévesque.

Il était facile d'en conclure que si le Québec voulait agir en matière d'amiante, la solution la plus facile serait de racheter le contrôle du premier producteur indépendant, Société Asbestos Ltée, des mains de General Dynamics Corp. de St. Louis qui détient 54% des 2,8 millions d'actions émises. LE SOLEIL tient d'ailleurs de bonne source que des approches tentatives ont été faites de la part des nouveaux élus auprès de la multinationale américaine de l'aviation.

Un besoin de contrôle plus émotif qu'économique

Richard James, l'analyste financier du courtier Richardson Securities n'hésite pas à qualifier de plus émotif qu'économique le besoin de contrôle du Québec sur Société Asbestos et indirectement sur l'industrie de l'amiante. A la base, les problèmes de santé industrielle dans l'industrie et la forte publicité qui a entouré le problème de l'amiante, expliqueraient cette motivation.

On rappelle que l'entreprise s'est engagée dans un programme d'investissements de \$30 millions pour résoudre ses problèmes d'empoussiérage d'ici le 1er janvier 1979 (et non le 1er janvier 1978 comme le requerrait la politique mise en place par l'ex-ministre Massé). La principale usine d'utilisation des fibres d'amiante de la compagnie est située à Nordenham en Allemagne et il ne serait aucunement sensé de rapatrier ses 135 emplois au Québec. D'ailleurs la maximisation de l'utilisation des fibres d'amiante au Québec, principalement dans l'amiante-ciment, pose des problèmes de logistique économique sérieux.

Par contre, le gouvernement du Québec pourrait être tenté d'intervenir dans l'industrie de l'amiante par voie fiscale.

Dans cette optique, General Dynamics Corp. ne serait peut-être qu'heureuse de se départir de sa participation dans Société Asbestos, à un prix rapproché du cours du marché qui à \$24 sous-évalue fortement le titre. Un éventuel règlement devrait alors être attentivement suivi par les actionnaires

minoritaires; les intentions du Gouvernement en matière de rentabilité et de versement de dividendes devront alors être soigneusement sous-pesées.

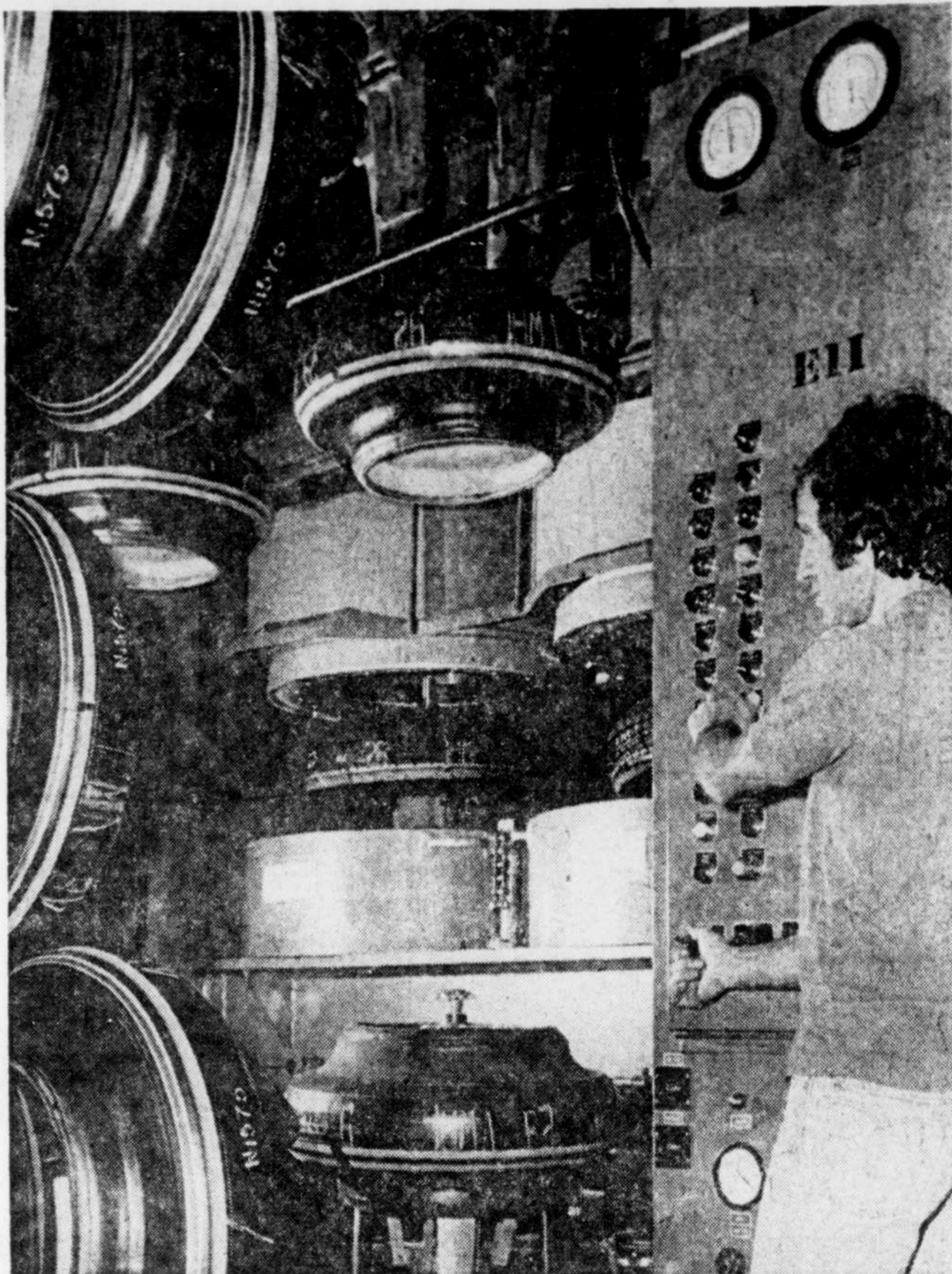
Un profit de \$7 l'action en '77

Les derniers résultats publiés de Société Asbestos sont ceux des neuf premiers mois de '76. Le profit par action se chiffre à \$5.85. Le moindre bénéfice par action du troisième trimestre, soit \$1.55 l'action, s'explique par la fermeture estivale de trois semaines à Nordenham.

Selon les estimations de Richardson Securities, le profit par action pour '77 devrait atteindre les \$7. Alors que pour l'exercice achevé on parle d'embellie de \$7.50, soit environ \$20 millions de profits nets sur un chiffre d'affaires de \$140 millions.

Une augmentation des coûts de production de 10%, les frais financiers et les dépenses d'investissements liées au programme de dépollution (\$30 millions) et à l'expansion souterraine de la mine d'Asbestos Hill (\$25-\$30 millions) expliquent la réduction anticipée des profits. L'entreprise maintient envisagé de les contrer par la hausse de 14% du prix de ses fibres en date du 1er janvier. Si le marché, qui s'annonce ferme pour le fibro-ciment, le permet, une autre hausse de prix pourrait intervenir en cours d'année.

A \$24 l'action, le titre de Société Asbestos Ltée, ne capitalise que 3,4 fois le ratio cours-bénéfices de l'exercice courant. Le rendement sur dividende de \$1 n'est que de 4,4



Vogue du "radial"

Des pneus radiaux sortent ici de la presse de vulcanisation de l'usine de Valleyfield, de la compagnie Goodyear Canada, pendant que d'autres pneus non complétés attendent leur tour d'être vulcanisés. Selon les estimés de 1977 de l'industrie des pneus, 56 pour cent des nouvelles voitures seront équipés de pneus radiaux, tandis que 40 pour cent des pneus de remplacement achetés par les automobilistes seront des radiaux.

Crise économique en Jamaïque

KINGSTON (AFP) — La Jamaïque traverse l'une des plus graves crises de son histoire, a déclaré le premier ministre de l'île, M. Michael Manely.

"Nos problèmes peuvent se comparer à ceux d'une nation en état de siège", a-t-il estimé dans un message adressé à la population.

Le premier ministre a annoncé des mesures d'austérité parmi lesquelles notamment une augmentation des impôts et un rationnement de certains produits d'usage communs.

Les réserves du pays "en devises étrangères ont été

totallement épuisées, a-t-il ajouté, affirmant toutefois que le gouvernement ne prévoyait ni une dévaluation du dollar jamaïcain ni une réduction des programmes de

développement nationaux pour tenter de sortir de la crise.

Enfin, M. Manely a rejeté par avance toute "solution

étrangère imposée. "Le choix est clair, a-t-il dit, en accord avec notre idéologie de socialisme démocratique, nous devons compter d'abord sur nous-mêmes".

dividendes

(Renseignements transmis par la PRESSE CANADIENNE)

Amex Inc., série A priv. \$1.3125, série B priv. 75 cents; les deux payables le 1er juin, aux inscrits le 10 mai.

Commonwealth Holiday Inn priv. série A 50 cents; 31 janv., aux inscrits le 18 janv.

Fireco Sales Ltd, classe A cinq cents; classe B 4 25 cents; les deux payables le 15 fév., aux inscrits le 31 janv.

Hollinger Mines Ltd, classe A 48 6 cents, une hausse de 3 6 cents; classe B 41 31 cents, une hausse de 3 06 cents; les deux payables le 28 fév., aux inscrits le 31 janv.

Phillips Petroleum Co., 45 cents; 1er mars, aux inscrits le 4 fév.

avis légaux

AVIS
Première publication
Prenez avis que Martin Labbé, réserve indienne de Betsiamites, Bersimis, Québec, s'adresse à la Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis de taxi (catégorie spécialisée) visant à l'autoriser à effectuer le transport de malades en provenance de ou en direction vers la réserve indienne de Betsiamites. Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande de permis dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la première parution en s'adressant à la C.T.Q., 285 est, boul. Charest, Québec.
André Robillard, avocat
Procureur de Martin Labbé

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE RIMOUSKI
100-11-000043-76
No Surintendant:
1028-Q-54754-P
COUR SUPERIEURE
(en matière de faillite)
Dans l'affaire de la proposition de: ARTHUR DUQUETTE, (210-079-919), Commerçant, faisant affaires sous le nom et raison sociale ATELIER DE CAP-CHAT INC., à Cap-Chat, P.Q.
Proposant:
Avis est par les présentes donné que Arthur Duquette, de Cap-Chat, P.Q., a déposé une proposition entre nos mains, le 23e jour de décembre 1976, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10e jour de janvier 1977, à 130 heures de l'après-midi, au bureau du Séquestre Officiel, au Palais de Justice de Rimouski, P.Q.
Date de Québec, ce 5e jour de janvier 1977.
MICHEL LEBLOND, Syndic.
Bureau de: ROY & LEBLOND, Syndics, 610, Calixa-Lavallée, Québec, G1S 3G6.
TELEPHONE: 687-1271.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE RIMOUSKI
100-11-000043-76
No Surintendant:
1028-Q-54755-P
COUR SUPERIEURE
(en matière de faillite)
Dans l'affaire de la proposition de: PAUL DION, (214-029-400), Commerçant, faisant affaires sous le nom et raison sociale AMEUBLEMENT PIERRE & PAUL ENR., à Cap-Chat, P.Q.
Proposant:
Avis est par les présentes donné que Paul Dion, de Cap-Chat, P.Q., a déposé une proposition entre nos mains, le 23 décembre 1976, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10e jour de janvier 1977, à 200 heures de l'après-midi, au bureau du Séquestre Officiel, au Palais de Justice de Rimouski, P.Q.
Date de Québec, ce 5e jour de janvier 1977.
MICHEL LEBLOND, Syndic.
Bureau de: ROY & LEBLOND, Syndics, 610, Calixa-Lavallée, Québec, G1S 3G6.
TELEPHONE: 687-1271.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE RIMOUSKI
100-11-000043-76
No Surintendant:
1028-Q-54755-P
COUR SUPERIEURE
(en matière de faillite)
Dans l'affaire de la proposition de: PAUL DION, (214-029-400), Commerçant, faisant affaires sous le nom et raison sociale AMEUBLEMENT PIERRE & PAUL ENR., à Cap-Chat, P.Q.
Proposant:
Avis est par les présentes donné que Paul Dion, de Cap-Chat, P.Q., a déposé une proposition entre nos mains, le 23 décembre 1976, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10e jour de janvier 1977, à 200 heures de l'après-midi, au bureau du Séquestre Officiel, au Palais de Justice de Rimouski, P.Q.
Date de Québec, ce 5e jour de janvier 1977.
MICHEL LEBLOND, Syndic.
Bureau de: ROY & LEBLOND, Syndics, 610, Calixa-Lavallée, Québec, G1S 3G6.
TELEPHONE: 687-1271.

AVIS
Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que
LES ENTREPRISES SYBELLO INC. dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Charlevoix a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à la Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 17e jour du mois d'août 1976 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montmorency le 31e jour du mois d'août 1976 sous le numéro "58717". Daté à Québec ce 23e jour du mois de déc. 1976.
LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Société d'énergie de la Baie James
APPEL D'OFFRES
SERJ 76-3197
Date de fermeture: pour 15h.30 heure de Montréal
Mardi le 1er février 1977
Fourniture de deux (2) bouilloires portatives montées sur pneus.
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 08h.30 à 16h.30 à l'endroit suivant:
Direction de l'Approvisionnement, SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES, 800 est, boul. de Maisonneuve, 19e étage, Montréal, Qué. H2L 4M8 Canada
Un dépôt de soumission au montant de CINQ MILLE DOLLARS (\$5,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.
La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Le Directeur de l'Approvisionnement A. ROUSSEAU

Société d'énergie de la Baie James
APPEL D'OFFRES
SERJ 76-3523
Date de fermeture: pour 15h.30 heure de Montréal
Mardi le 25 janvier 1977
Fourniture de divers types camions de divers types.
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 08h.30 à 16h.30 à l'endroit suivant:
Direction de l'Approvisionnement, SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES, 800 est, boul. de Maisonneuve, 19e étage, Montréal, Qué. H2L 4M8 Canada
Un dépôt de soumission au montant de NEUF MILLE DOLLARS (\$9,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.
Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins CINQ POUR CENT (5%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.
La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Le Directeur de l'Approvisionnement A. ROUSSEAU

Société d'énergie de la Baie James
APPEL D'OFFRES
SERJ 76-3523
Date de fermeture: pour 15h.30 heure de Montréal
Mardi le 25 janvier 1977
Fourniture de divers types camions de divers types.
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 08h.30 à 16h.30 à l'endroit suivant:
Direction de l'Approvisionnement, SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES, 800 est, boul. de Maisonneuve, 19e étage, Montréal, Qué. H2L 4M8 Canada
Un dépôt de soumission au montant de NEUF MILLE DOLLARS (\$9,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.
Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins CINQ POUR CENT (5%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.
La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Le Directeur de l'Approvisionnement A. ROUSSEAU

Avis est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du Code Civil que
Constructions Gaston Roy Ltée faisant affaires dans le district judiciaire de Québec a, le 13 décembre 1976, cédé et transféré à la Banque Royale du Canada tous ses comptes de livres et autres comptes et créances, actuels et futurs, à titre de garanties et que ladite cession a été dûment enregistrée dans la division d'enregistrement de Québec le 17 décembre 1976 sous le numéro 839727.
Banque Royale du Canada

Société d'énergie de la Baie James
APPEL D'OFFRES
SERJ 76-3523
Date de fermeture: pour 15h.30 heure de Montréal
Mardi le 25 janvier 1977
Fourniture de divers types camions de divers types.
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 08h.30 à 16h.30 à l'endroit suivant:
Direction de l'Approvisionnement, SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES, 800 est, boul. de Maisonneuve, 19e étage, Montréal, Qué. H2L 4M8 Canada
Un dépôt de soumission au montant de NEUF MILLE DOLLARS (\$9,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.
Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins CINQ POUR CENT (5%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.
La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Le Directeur de l'Approvisionnement A. ROUSSEAU

Société d'énergie de la Baie James
APPEL D'OFFRES
SERJ 76-3523
Date de fermeture: pour 15h.30 heure de Montréal
Mardi le 25 janvier 1977
Fourniture de divers types camions de divers types.
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 08h.30 à 16h.30 à l'endroit suivant:
Direction de l'Approvisionnement, SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES, 800 est, boul. de Maisonneuve, 19e étage, Montréal, Qué. H2L 4M8 Canada
Un dépôt de soumission au montant de NEUF MILLE DOLLARS (\$9,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.
Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins CINQ POUR CENT (5%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.
La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Le Directeur de l'Approvisionnement A. ROUSSEAU

Société d'énergie de la Baie James
APPEL D'OFFRES
SERJ 76-3523
Date de fermeture: pour 15h.30 heure de Montréal
Mardi le 25 janvier 1977
Fourniture de divers types camions de divers types.
Toutes les conditions du présent appel d'offres sont contenues dans le document qui est disponible pour examen et peut être obtenu gratuitement, du lundi au vendredi inclusivement de 08h.30 à 16h.30 à l'endroit suivant:
Direction de l'Approvisionnement, SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE DE LA BAIE JAMES, 800 est, boul. de Maisonneuve, 19e étage, Montréal, Qué. H2L 4M8 Canada
Un dépôt de soumission au montant de NEUF MILLE DOLLARS (\$9,000), chèque officiel d'une banque à charte du Canada ou chèque visé tiré sur une banque à charte du Canada ou sur une caisse populaire, payable à la Société d'énergie de la Baie James et remboursable sous conditions doit accompagner la soumission.
Dans le cas d'une soumission partielle, ledit dépôt doit être d'un montant d'au moins CINQ POUR CENT (5%) de la somme totale de la soumission jusqu'à concurrence du montant ci-dessus.
Seules les personnes, sociétés, compagnies et corporations ayant leur principale place d'affaires au Québec et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société d'énergie de la Baie James sont admises à soumissionner.
La Société d'énergie de la Baie James se réserve le droit de rejeter l'une quelconque ou toutes les soumissions reçues.
Le Directeur de l'Approvisionnement A. ROUSSEAU

AVIS PUBLIC
DEMANDE DE SOUMISSIONS
VILLE DE DONNACONA, PROVINCE DE QUEBEC
Avis public est par la présente donné que le conseil de la Ville de Donnacona demande des soumissions publiques pour la fourniture d'une niveleuse.
Les personnes intéressées à soumissionner peuvent se procurer les formules de soumission, au secrétariat de l'Hôtel de Ville, 138, av. Picard, Donnacona.
Les soumissions seront reçues et ouvertes le 24 janvier 1977, à 19 00 heures, en la salle des délibérations du conseil, 285, Notre-Dame, Donnacona.
Le conseil de la Ville de Donnacona ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.
Donné à Donnacona ce 7e jour de janvier 1977.
Denis Roy, Secrétaire-trésorier.

CITÉ DE SILLERY
AVIS PUBLIC
AVIS A TOUS LES PROPRIETAIRES DE LA CITE DE SILLERY
Avis est par les présentes donné que le rôle de perception des taxes générales pour l'année 1977 a été complété et est déposé au bureau de l'hôtel de ville, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance. Donné à Sillery ce 11e jour de janvier 1977
RAYNALD CHABOT Trésorier

Travaux publics Canada **Public Works Canada**
PROLONGATION DELAI DE SOUMISSION
Appel d'offres numéro 76-1068P
Fourniture et installation des contrôles et de l'instrumentation
Lot numéro M/C-1599
Projet GEP Montréal
Centre principal d'achèvement
Chantier SAINT-LAURENT (Québec)
675, boul. Mac Arthur et
Etablissement de traitement des lettres
Chantier Centre-Ville, 1470, rue Ottawa
MONTREAL (Québec).
Veuillez noter que la date limite de réception des soumissions précédemment fixée au 13 janvier 1977 est reportée au mardi 15 février 1977 à 15h00 (heure de Montréal).

Travaux publics Canada **Public Works Canada**
APPEL D'OFFRES
DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées au Surveillant des Services Administratifs, Ministère des Travaux publics, Chambre 201, C.P. 260, 180, Cathédrale, Rimouski (Québec) G5L 7C1 et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, chambre 201, C.P. 260, 180, Cathédrale, Rimouski (Québec) G5L 7C1, sur versement du dépôt exigible.
ENTREPRISES
Appel d'offres 77R-001P - Embranchement au quai à Cale de Lancement Carleton, Comté de Bonaventure (Québec).
On peut aussi consulter les documents de soumission aux bureaux de l'Association de la Construction du Québec, 136, St-Louis, Rimouski; 375, Verdun, Québec; 4970, Place de la Savane, Suite 215, Montréal (Québec), ainsi qu'au Ministère des Travaux publics du Canada, Gare maritime Champlain, 901, Cap Diamant, Québec & 2001, Université, Montréal et également aux bureaux de Poste de Carleton, Comté de Bonaventure & Gaspé, Comté de Gaspé, (Québec).
Date limite: le vendredi 28 janvier 1977.
Dépôt: \$50
BUREAU DEPOSITAIRE DES SOUMISSIONS: Les Soumissionnaires pour les travaux d'électricité doivent présenter leur soumission par l'entremise du Bureau dépositaire des soumissions, 136, St-Louis, Rimouski au plus tard à 15 heures le 26 janvier 1977, conformément aux dispositions du document intitulé "Principes et procédures à suivre pour présenter des offres aux dépôts de soumissions concernant les travaux fédéraux, 2e édition, 1/04/70".

INSTRUCTIONS
Le dépôt afférent aux plans et devis doit être sous forme d'un chèque bancaire visé à l'ordre du Receveur général du Canada. Il sera remboursé sur retour des documents en bon état dans le mois qui suivra le jour du dépouillement des offres. Il ne sera tenu compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules fournies par le Ministère et qui seront accompagnées de la garantie déterminée aux documents de soumission. Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.
Agent des Finances et de l'Administration, District de Québec Léon St-Arnaud.

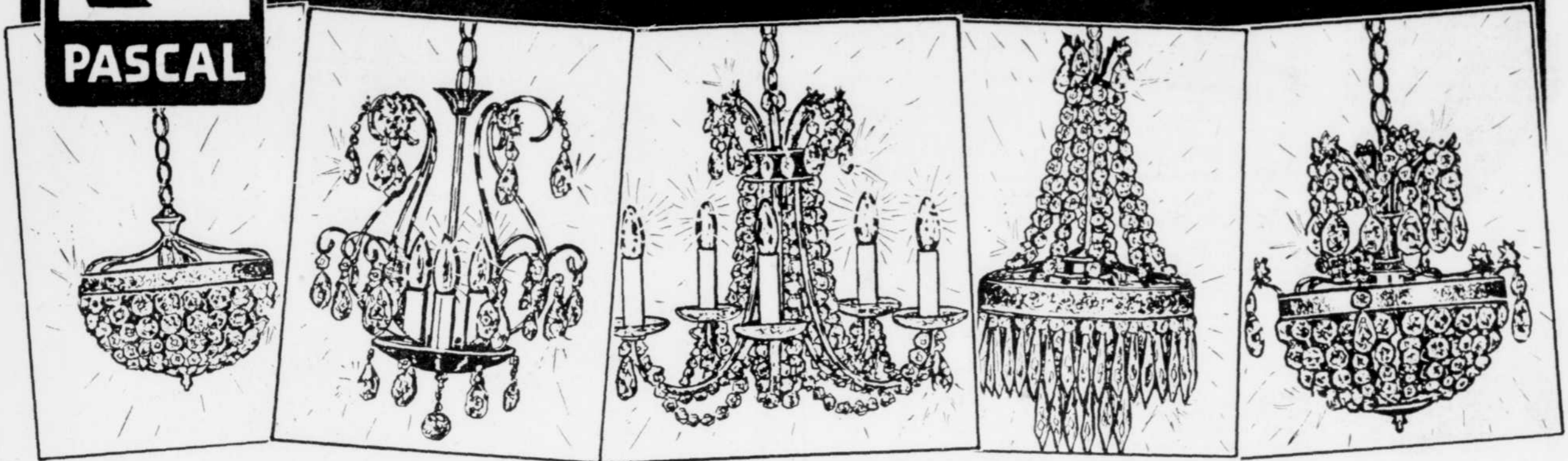
appel d'offres
PROJET: COFFRES-FORTS DOSSIER: SP-117
Des soumissions pour la fourniture de coffres-forts à glissière de type "drop-safe" et de coffres-forts munis d'un coffret et d'une chambre forte de type conventionnel, seront reçues au plus tard à 15.00 heures (heure locale) le 25 janvier 1977 par la Société des alcools du Québec, tel que stipulé au document d'appel d'offres.
Le document complet d'appel d'offres est disponible au service des achats/matériel, fournitures et services, aux adresses suivantes:
Division de Montréal 905, rue Delormier Montréal P.Q. H2K 3V9
Division de Québec 2900, Einstein Ste-Foy P.Q. G1K 7N3
Seules les sociétés, compagnies et corporations qui ont des usines de fabrication de coffres-forts et qui auront obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.
La Société des alcools du Québec se réserve le droit d'accepter en tout ou en partie, toute soumission reçue. De plus, elle ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.
SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC



PASCAL

AUBAINES DE JANVIER

MEUBLES, LUMINAIRES ET MATELAS



Lustre de vestibule

À monture circulaire avec larmes de verre imitation cristal.

PRIX DE VENTE **\$12⁸⁸**

Lustre d'entrée

À 3 lumières, monture dorée surmontée de pendentifs imitation cristal.

PRIX DE VENTE **\$18⁸⁸**

Lustre de salle à manger

À 5 lumières, fausses bougies, monture surmontée d'enfilades de larmes imitation cristal.

PRIX DE VENTE **\$38⁸⁸**

Suspension pour entrée

Ou de salle à manger, monture circulaire garnie de larmes et d'enfilades imitation cristal.

PRIX DE VENTE **\$24⁸⁸**

Suspension pour l'entrée

Ou la salle à manger, double monture garnie de larmes imitation cristal.

PRIX DE VENTE **\$24⁸⁸**

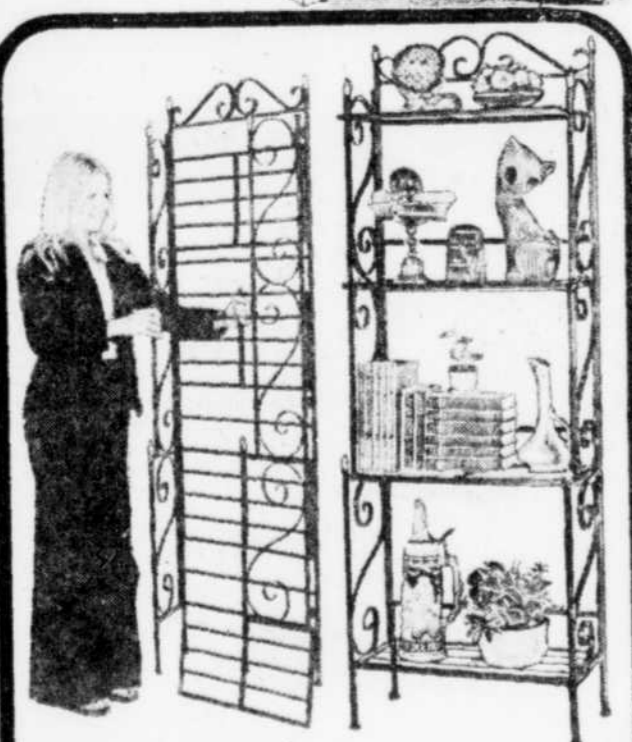
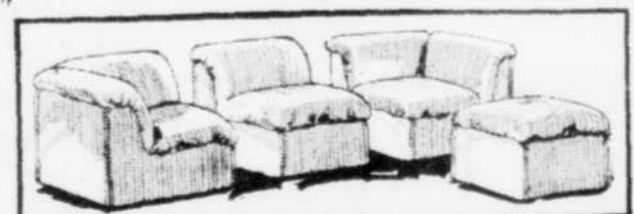


Sièges modulaires "Pit Group"

Fauteuil, Fauteuil d'Angle et Pouf

Ces éléments de style modulaire conviendront à divers arrangements. À votre convenance vous pourrez les utiliser individuellement ou en groupe pour former un salon confortable. Ils sont entièrement conçus de blocs de mousse avec siège et dossier garnis de flocons de mousse. Recouverts de velours côtelé longues fibres.

Fauteuil	Fauteuil d'Angle	Pouf
PRIX DE VENTE	PRIX DE VENTE	PRIX DE VENTE
\$68⁸⁸ Chacun	\$88⁸⁸ Chacun	\$54⁸⁸ Chacun



Étagère murale

De style méditerranéen à 4 rayons

Enduite d'émail noir, cuit au four, entretien facile. Bouts laitonés. Repliable pour un rangement pratique. Elle trouvera sa place comme étagère décorative, porte-plantes et bien d'autres usages.

PRIX DE VENTE **\$33⁸⁸** chacune



Solde Spécial de Garde-Robes

Spacieuses garde-robes mesurant 36" x 21" x 65 1/2" avec miroirs bordés d'une latte de cuivre. Parties arrière en contre-plaqué de merisier, fini noyer et poli brillant.

À gauche - No. 30
Avec tiroir à la base
PRIX DE VENTE **\$118⁸⁸** chacune

À droite - No. 15
Avec 5 tiroirs
PRIX DE VENTE **\$148⁸⁸** chacune

Éléments de bibliothèque Fini Noyer

Dimensions: 68" de hauteur, 32" de largeur, 12" de profondeur.

Réalisés en bois de qualité, ces éléments de ligne sobre peuvent s'intégrer partout, ils vous permettent de ranger vos livres et bibelots précieux tout en personnalisant votre décor.

PRIX DE VENTE **\$49⁹⁵** chacune

Les 3 sections illustrées **\$144⁸⁸**



La literie de votre repos

Fameux matelas et sommier de King Koll disponibles en trois dimensions. Simple, double ou extra-large, recouverts de tissus capitonné et surpiqué. Intérieur incorporé d'épaisseurs de mousse pour une surface souple. Sommier de qualité assortis au matelas.

Ensembles sommier et matelas à bas prix

39" Simple	\$99⁸⁸
Par ensemble	
54" Double	\$109⁸⁸
Par ensemble	
60" Large	\$139⁸⁸
Par ensemble	

Cadre de lit

Monté sur roulettes de 2 1/4"

Modernisez votre chambre à coucher à l'aide de ce cadre de lit extensible de 39" à 60" de largeur.

PRIX DE VENTE **\$19⁸⁸**

EN VENTE DU 11 JANVIER
AU 17 JANVIER

GENTRE D'ACHATS DE LA PLACE LAURIER
STE-FOY, QUEBEC, TEL.: 653-9307

LIVRAISON
MINIMALE
\$10

TERMES
BUDGETAIRES
DISPONIBLES